

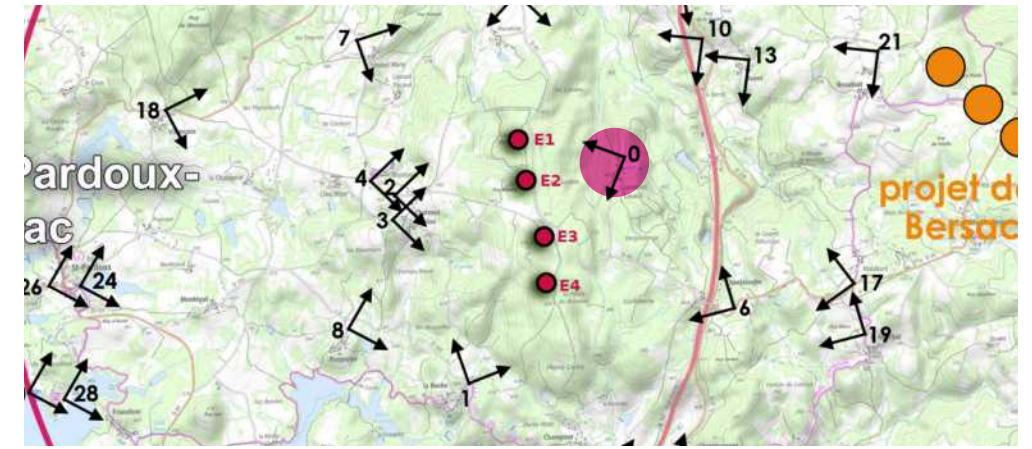


PM 0 - Grammont-Lavaud (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Grammont-Lavaud se trouve à l'est du relief qui accueille le projet. Le hameau s'inscrit dans une petite poche ouverte au coeur de la couverture boisée et il est desservi par une voie locale. Il se trouve à une altitude légèrement inférieure à la zone de projet.

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge en grande partie (seule E4 n'est pas visible) du couvert arboré qui occupe le relief. Un léger surplomb sur le hameau est constaté mais la présence arborée autour de l'habitat permet d'en amoindrir l'effet.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes pour le hameau qui s'inscrit légèrement en contre-bas de la zone de projet. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE / RAPPORT D'ÉCHELLE



ÉTAT INITIAL 98.8°



ÉTAT PROJETÉ 98.8°

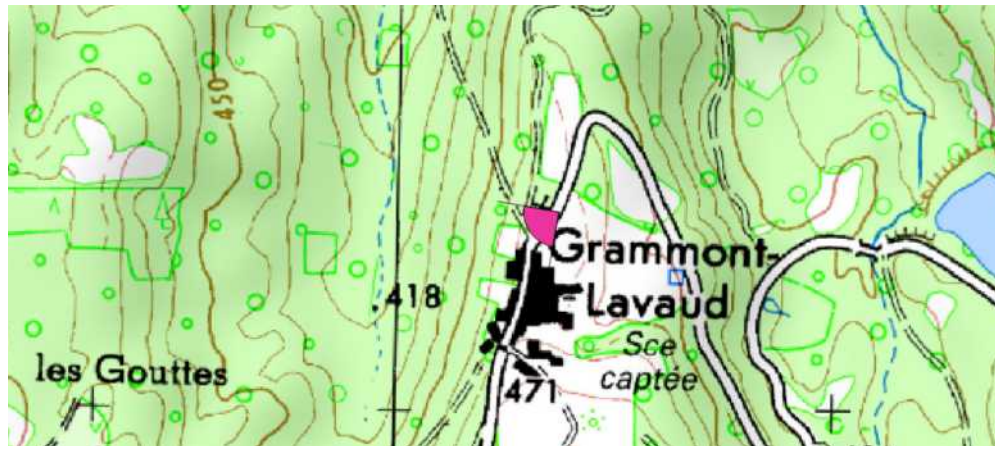
CADRAGE 50°

projet de Chatenet-Colon

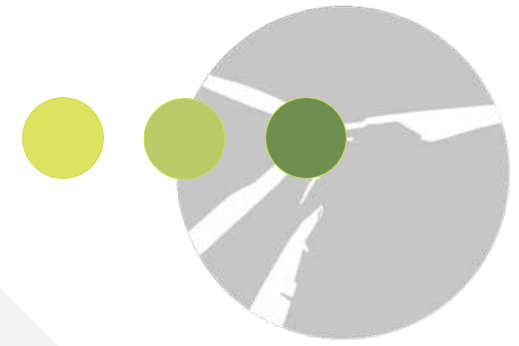


ÉTAT PROJETÉ 98.8° COULEUR

projet de Chatenet-Colon



PM 0 - Grammont-Lavaud (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

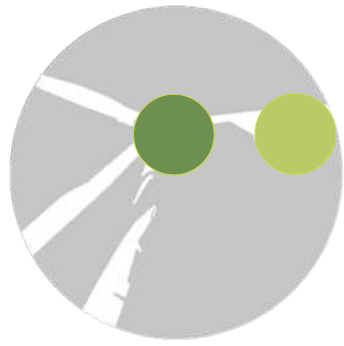
Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
0	Grammont-Lavaud	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°3'58.6224" E 1°19'15.3048	447	109,5	980	24/7/18 8h38	95,066



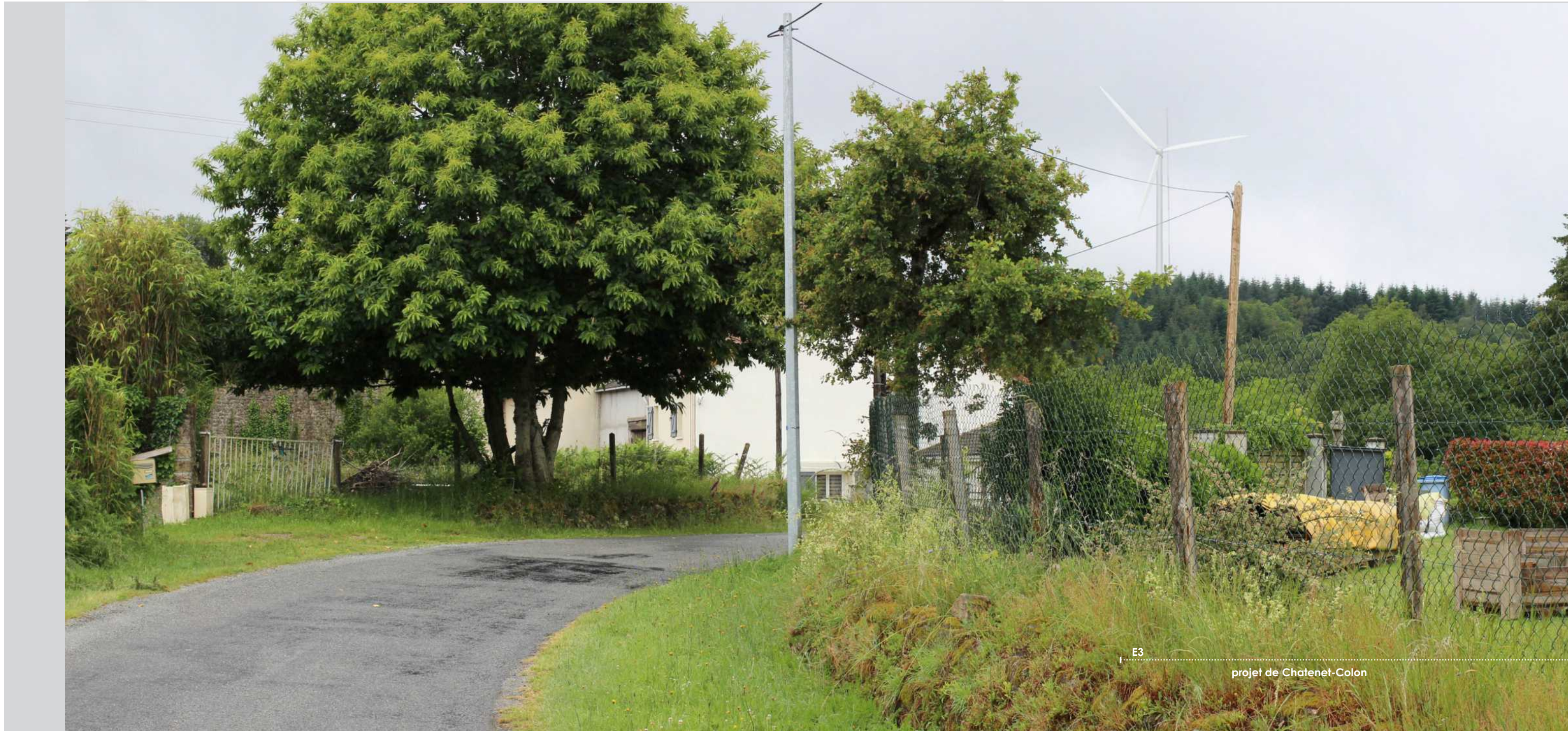
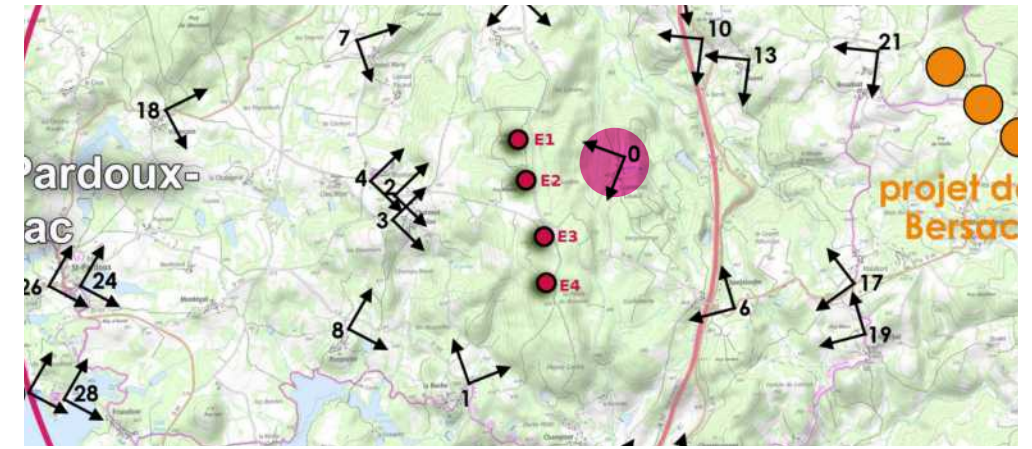
E3

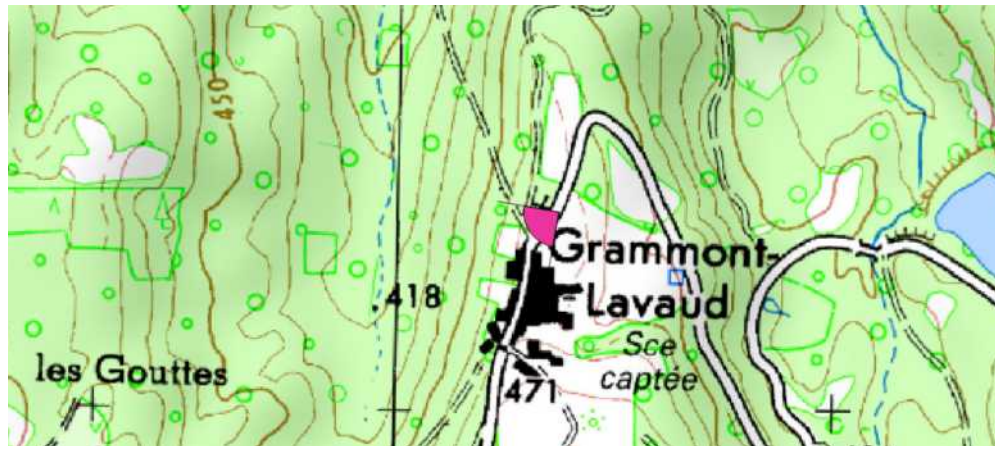
E2

projet de Chatenet-Colon



PM 0 - Grammont-Lavaud (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord du hameau





PM 0 - Grammont-Lavaud (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

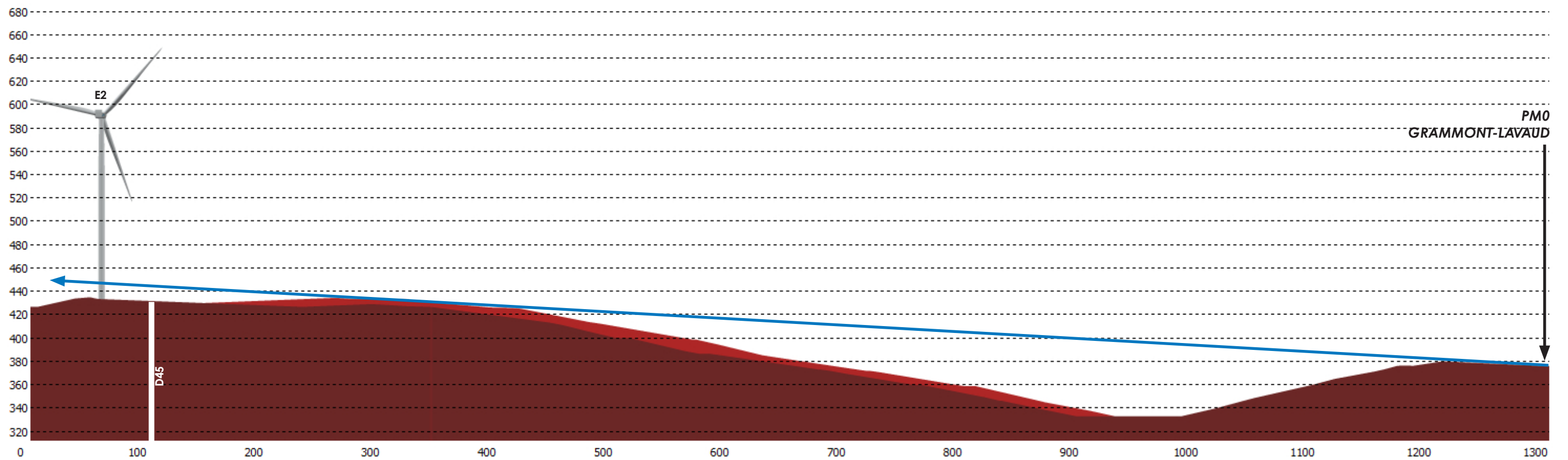
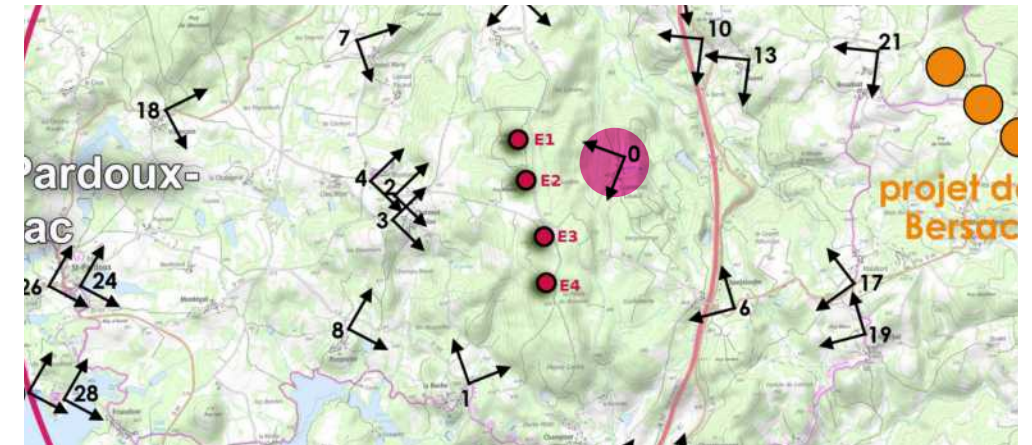




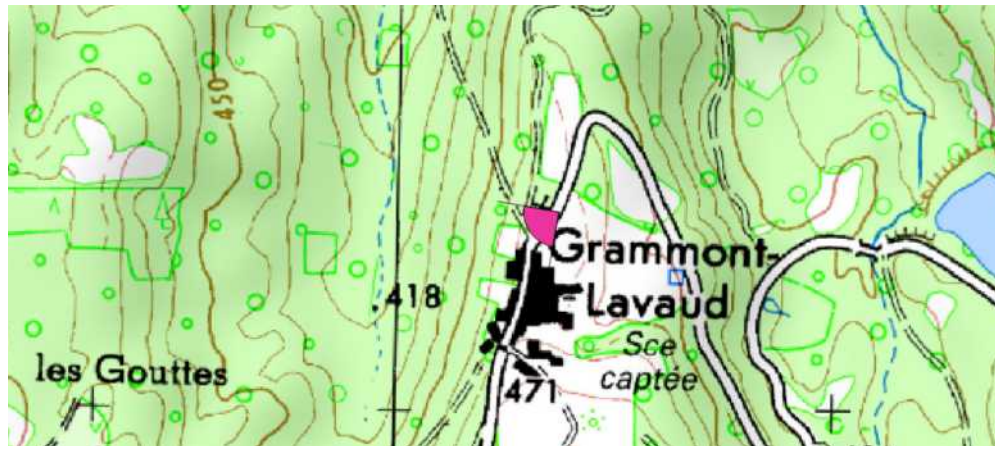
PM 0 - Grammont-Lavaud (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E2 dans le cas présent. Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est quasiment total depuis Grammont-Lavaud. Toutefois, si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le relief en interface est boisé, ce qui participe à amoindrir les vues comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.



→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 0 - Grammont-Lavaud (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



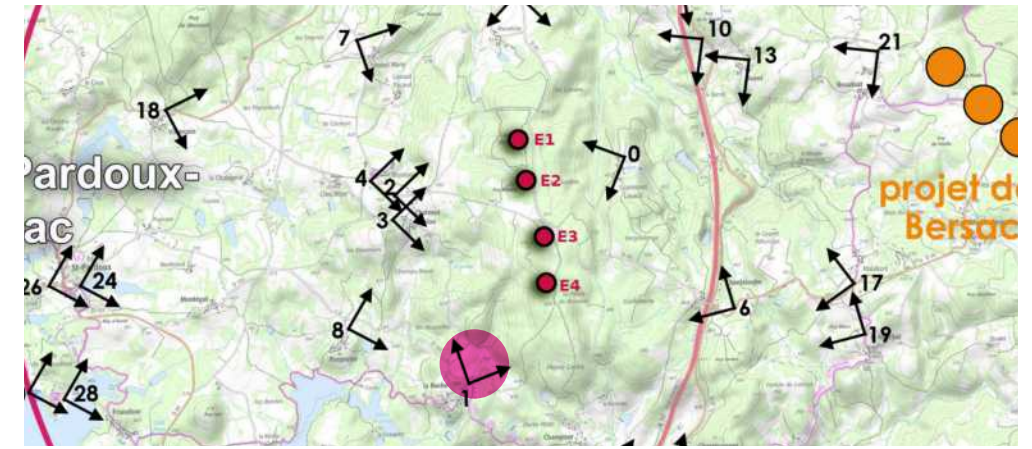


PM 1 - La Roche nord (hameau de Razès) : au croisement de la D103 et du GRP des Monts d'Ambazac

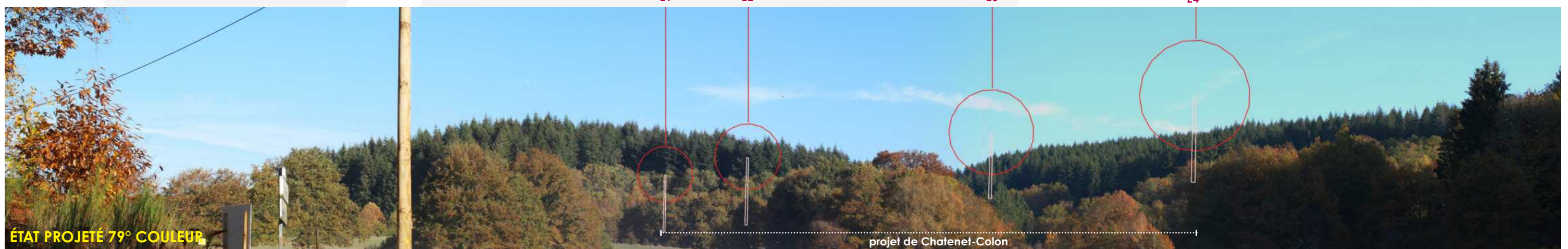
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de La Roche se trouve en frange sud du relief qui accueille le projet. La Roche est desservi par la D103, un axe de statut local (le plus représenté sur le territoire). Le hameau est aussi parcouru par le GRP des Monts d'Ambazac et il se trouve en frange nord-est de l'étang de Couze (site inscrit du Lac de St-Pardoux-le-Lac).

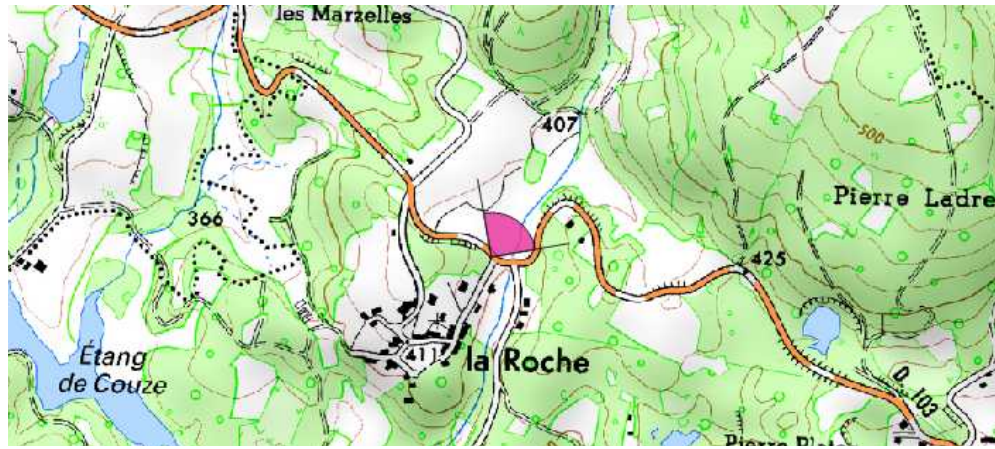
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge partiellement (E3 et E4 visible) du couvert arboré qui occupe le relief. Le fait que les éoliennes E3 et E4 soit de plus faible hauteur que les éoliennes E1 et E2 évite d'avoir un effet de surplomb par rapport au relief. Pas d'interaction avec d'autres parcs éoliens.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes pour le hameau qui s'inscrit en limite du site inscrit de St-Pardoux-le-Lac et modéré du fait d'une perception partielle sans phénomène de surplomb. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET TOURISME



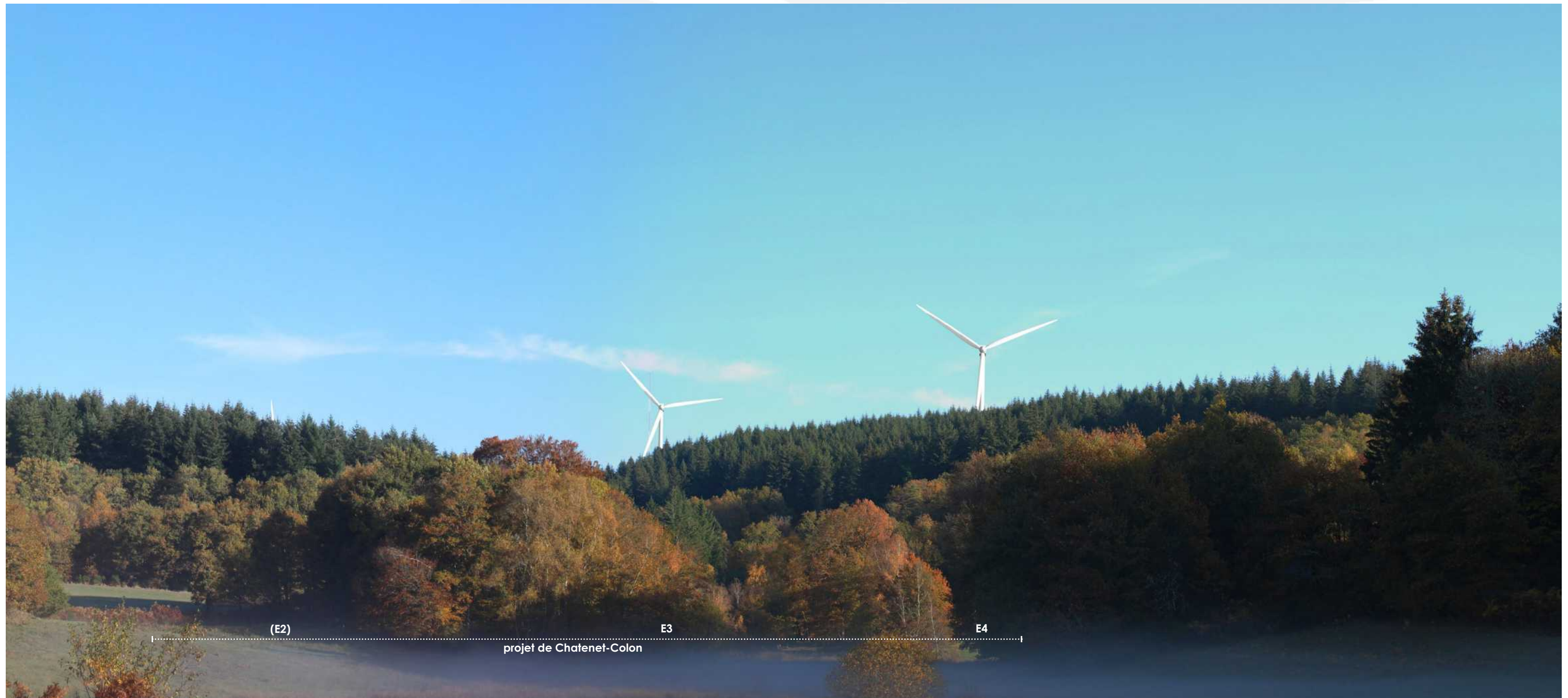


PM 1 - La Roche nord (hameau de Razès) : au croisement de la D103 et du GRP des Monts d'Ambazac



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
1	La Roche	Razès	N 46°3'0.0072" E 1°19'48.5976	411,5	79	1197	14/11/18 9h53	18,233



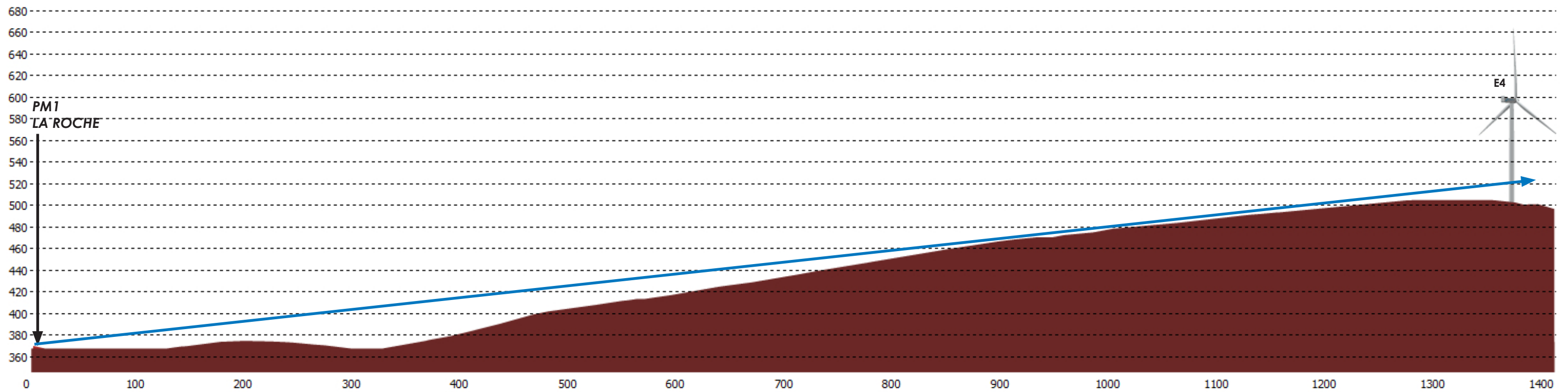
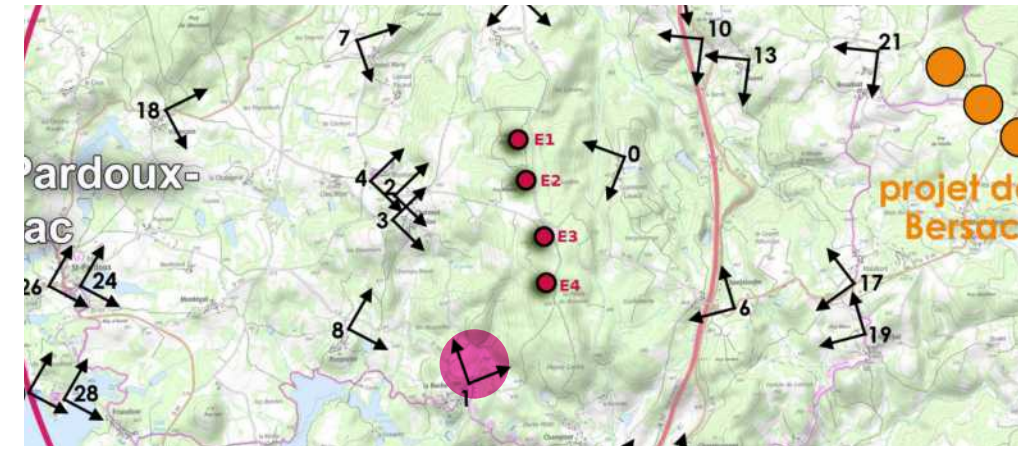


PM 1 - La Roche nord (hameau de Razès) : au croisement de la D103 et du GRP des Monts d'Ambazac

PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E4 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est quasiment total depuis les franges nord de La Roche. Toutefois, si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le relief en interface est boisé, ce qui participe à amoindrir les vues comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

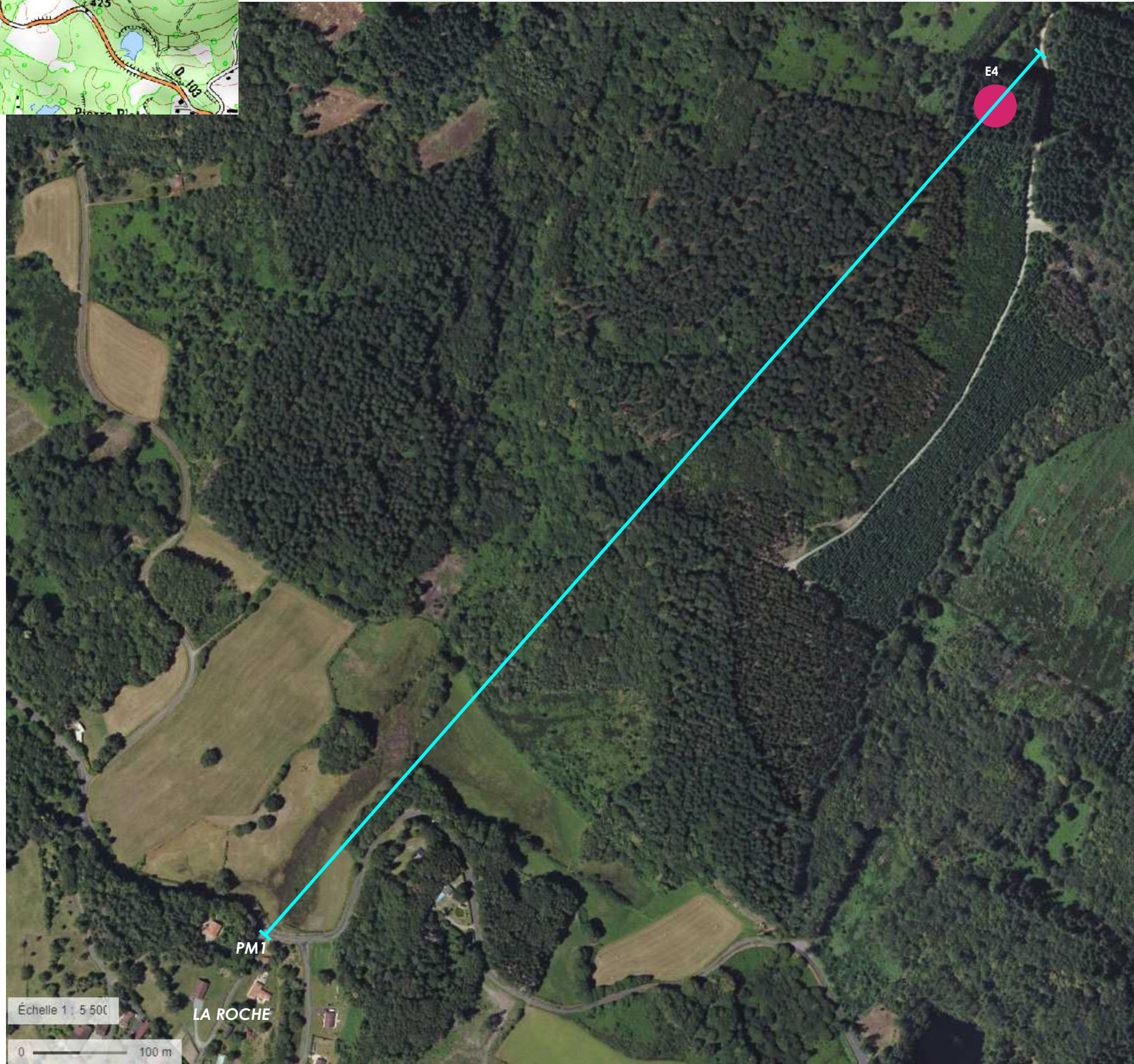


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 1 - La Roche nord (hameau de Razès) : au croisement de la D103 et du GRP des Monts d'Ambazac

PROFIL DU POINT DE VUE



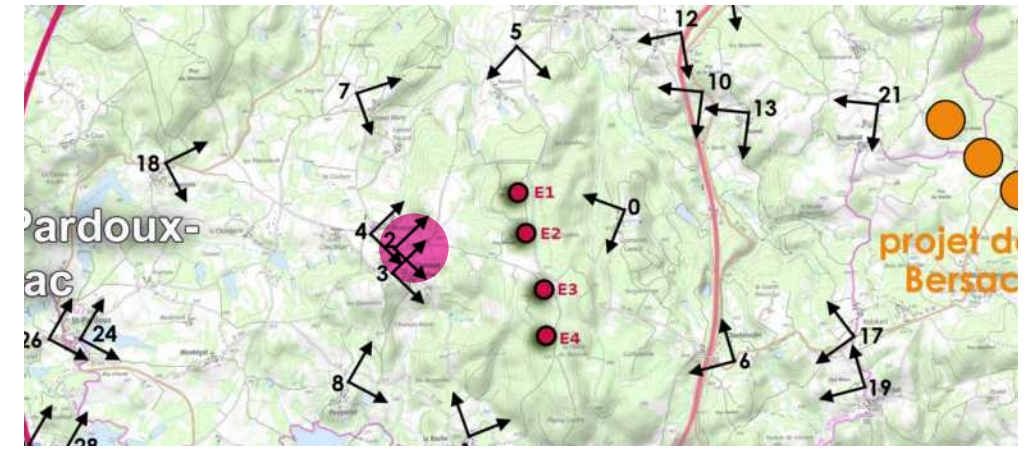


PM 2 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange nord du bourg

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Chatenet-Colon s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il se trouve en frange ouest du relief qui accueille ce dernier. Le hameau compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Il s'agit des ruines d'un château se trouvant à l'écart du hameau. Ce dernier est uniquement desservi par des voies de statut local. Plusieurs points de vue ont été pris depuis ce hameau. Ce premier point de vue est pris au nord depuis la D45.

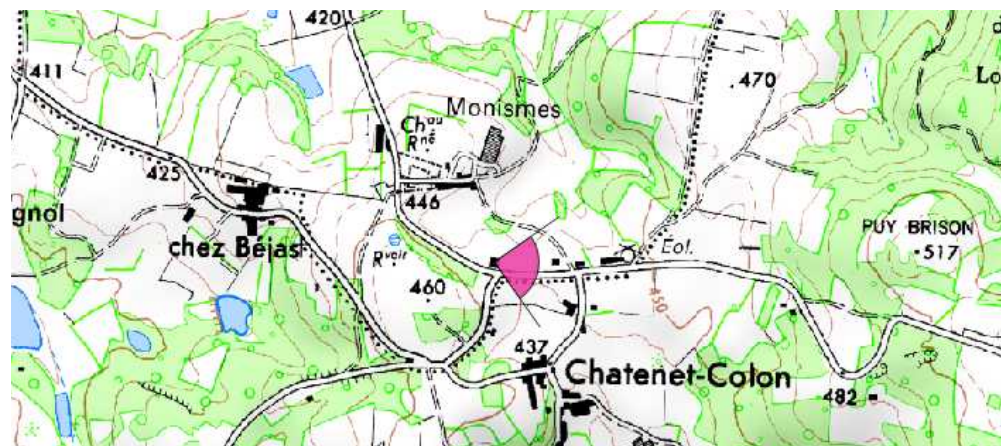
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa totalité en suivant la ligne de crête du relief. On constate un effet de surplomb sur celui-ci (faible amplitude topographique par rapport à la taille des machines). Pas d'interaction avec d'autres parcs éoliens.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET/ PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes sur le hameau. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE





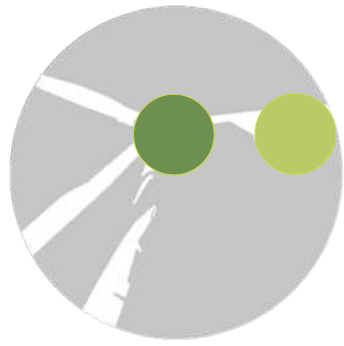
PM 2 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange nord du bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

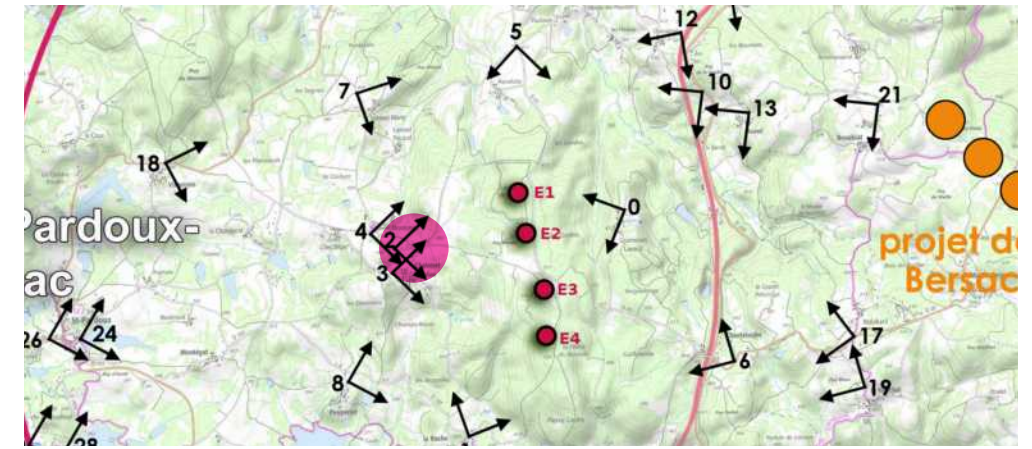
Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
2	Chatenet-Colon Nord	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°3'58.6224" E 1°19'15.3048	447	109,5	1275	24/7/18 8h38	95,066





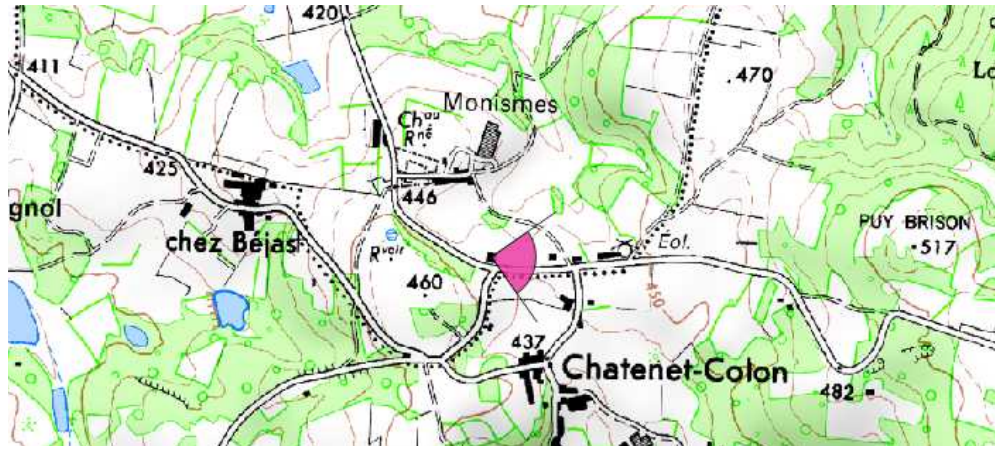
PM 2 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange nord du bourg

L'ENTIÈRETÉ DU PROJET N'ÉTANT PAS VISIBLE DANS LA VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°, UN PANORAMA PLUS LARGE À 100° EST PRÉSENTÉ CI-CONTRE.
ELLE PERMET D'OFFRIR UNE VUE GLOBALE DU PROJET CORRESPONDANT À UNE VISION DYNAMIQUE ET ADAPTÉE POUR UNE IMPRESSION EN DOUBLE A3 POUR UNE PRÉVISUALISATION IN SITU .



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE



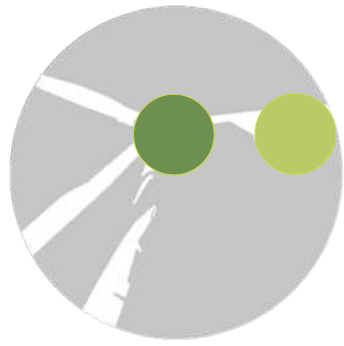


PM 2 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange nord du bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



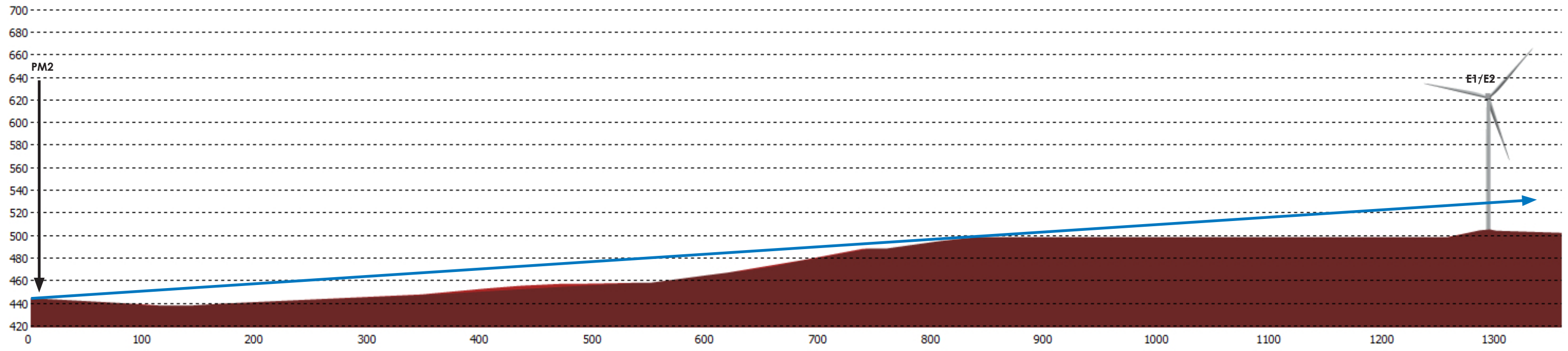
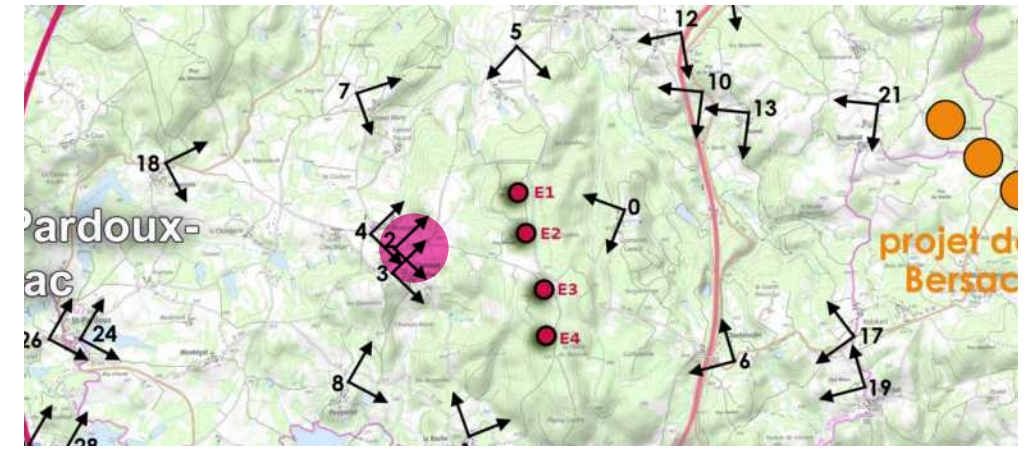


PM 2 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange nord du bourg

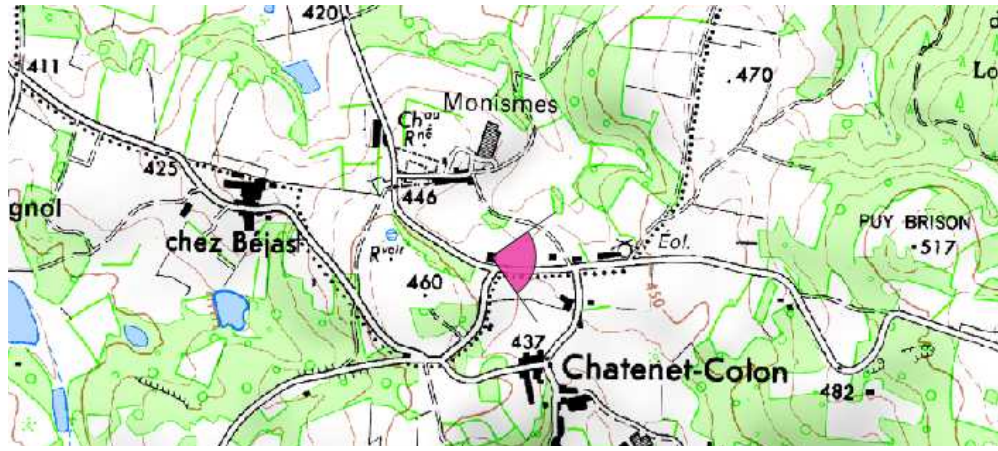
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E2 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est quasiment total au nord de Chatenet-Colon. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le relief en interface est en partie boisé au pied des éoliennes sur le versant. Toutefois, ces filtres étant en recul par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

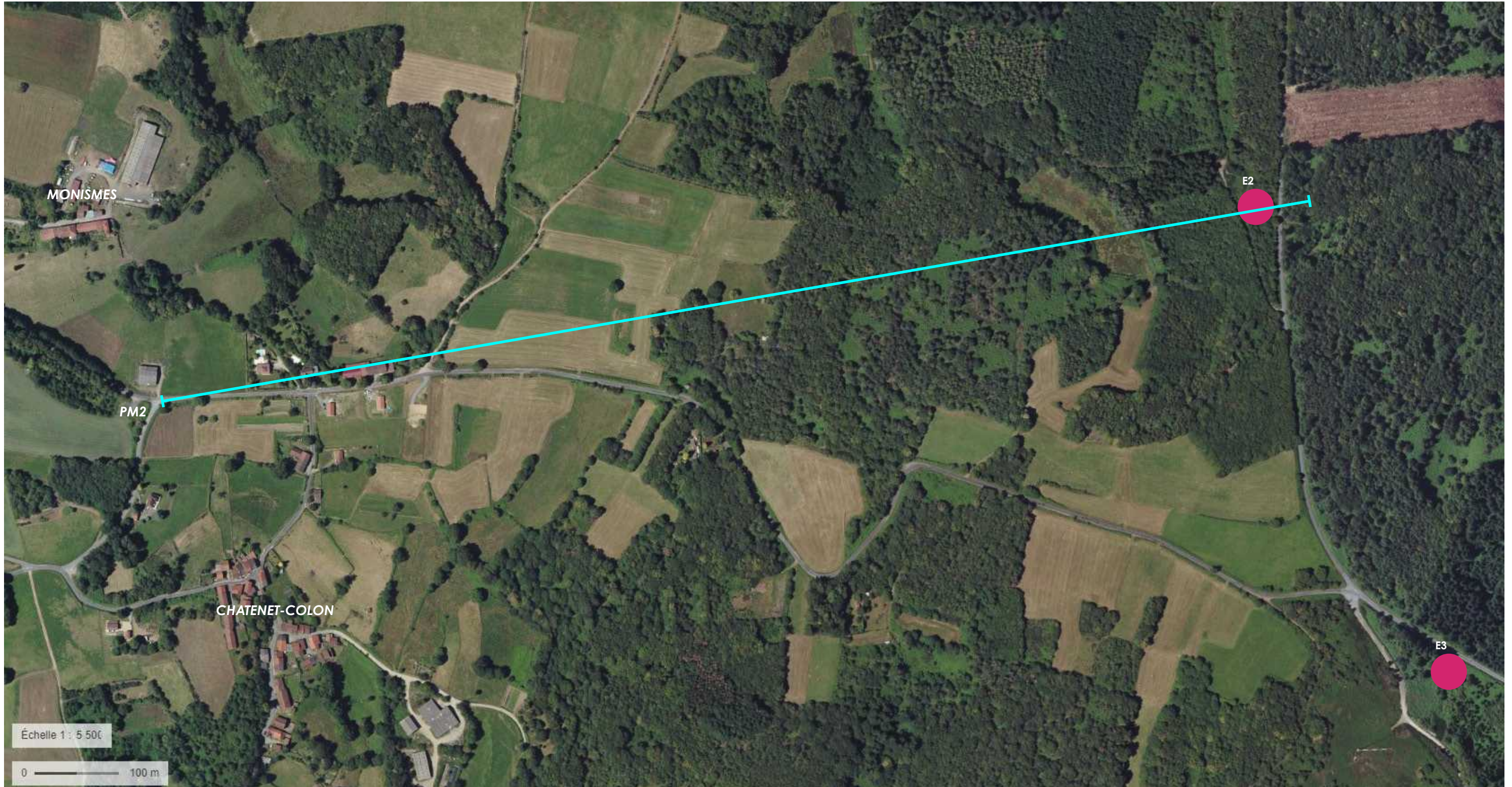


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 2 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange nord du bourg

PROFIL DU POINT DE VUE



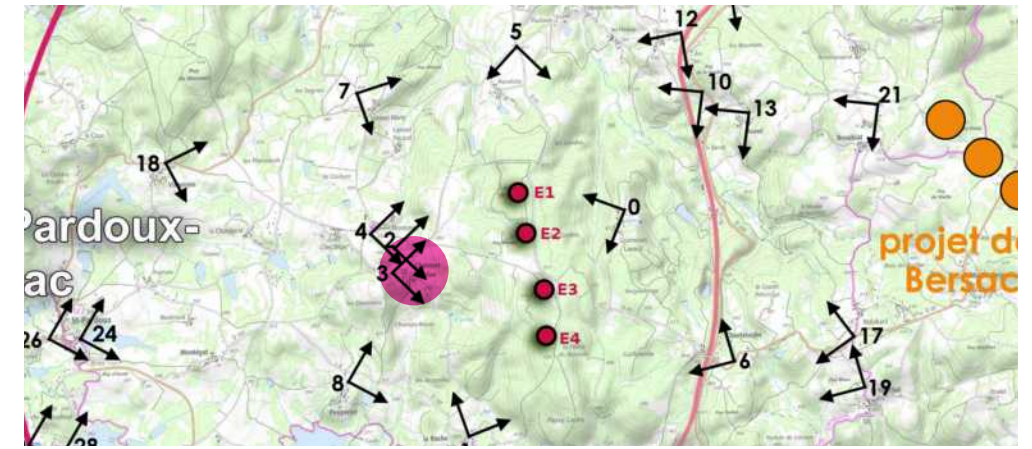


PM 3 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange ouest du bourg

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Chatenet-Colon s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il se trouve en frange ouest du relief qui accueille ce dernier. Le hameau compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Il s'agit des ruines d'un château se trouvant à l'écart du hameau. Ce dernier est uniquement desservi par des voies de statut local. Plusieurs points de vue ont été pris depuis ce hameau. Ce deuxième point de vue est pris en entrée ouest du hameau (D103).

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa totalité en suivant la ligne de crête du relief. On constate un effet de surplomb sur l'habitat (faible amplitude topographique par rapport à la taille des machines). Pas d'interaction avec d'autres parcs éoliens.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes sur le hameau, renforcée par la présence de réseaux aériens. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE



ÉTAT INITIAL 79°



ÉTAT PROJETÉ 79°

CADRAGE 50°

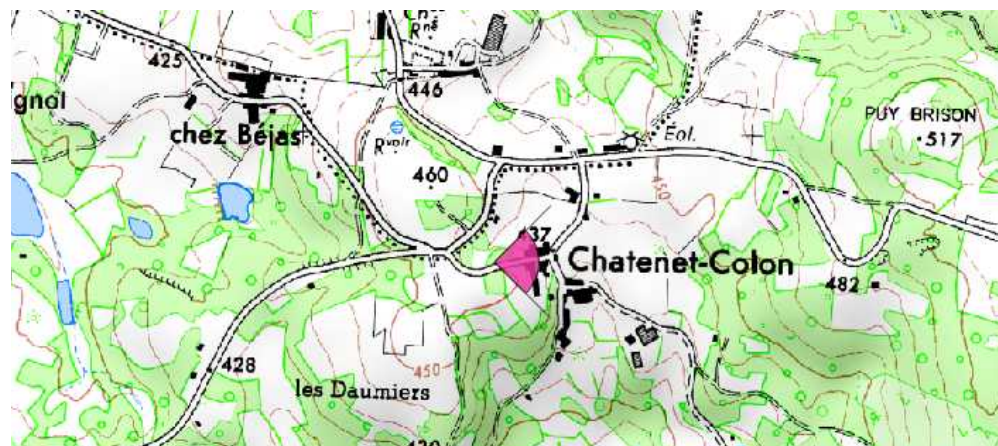
projet de Chatenet-Colon

CADRAGE ÉLARGI

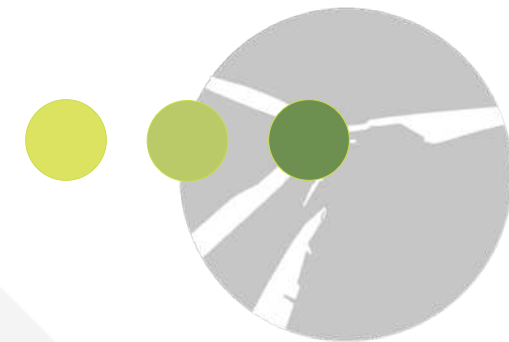


ÉTAT PROJETÉ 79° COULEUR

projet de Chatenet-Colon



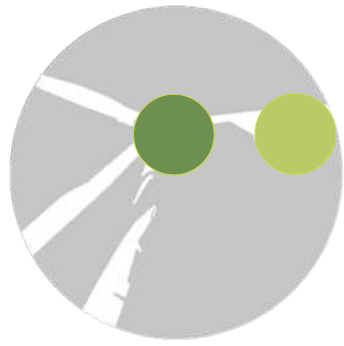
PM 3 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange ouest du bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

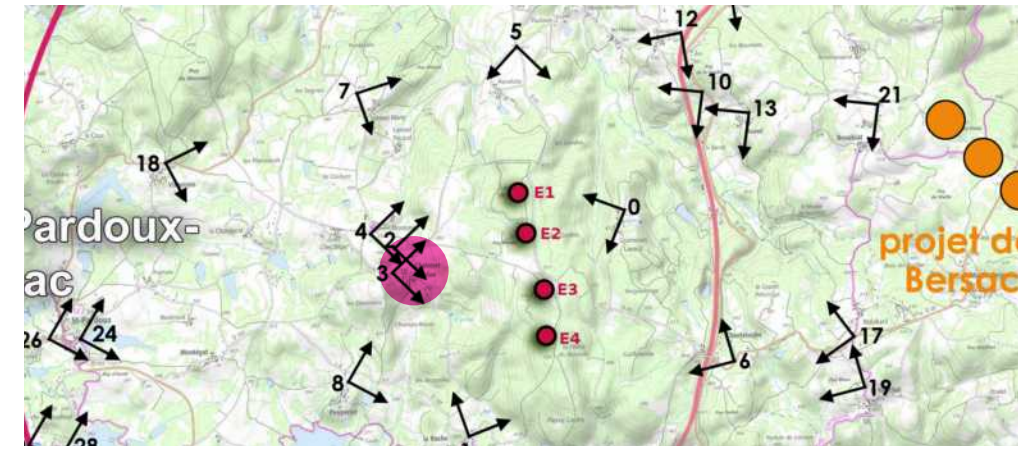
Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
3	Chatenet-Colon Centre	Saint-Pardoux	N 46°3'50.454" E 1°19'16.4532	449	79	1324	24/7/18 14h39	91,439





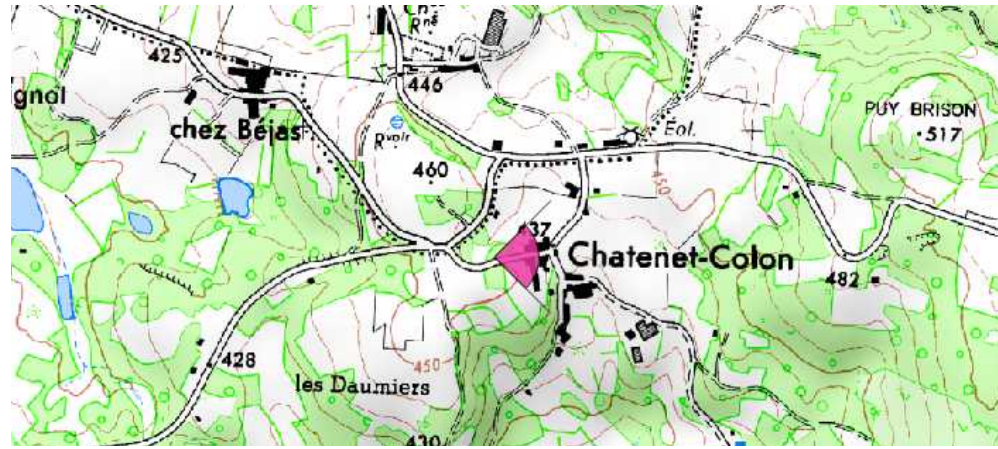
PM 3 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange ouest du bourg

L'ENTIÈRETÉ DU PROJET N'ÉTANT PAS VISIBLE DANS LA VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°, UN PANORAMA PLUS LARGE À 100° EST PRÉSENTÉ CI-CONTRE.
ELLE PERMET D'OFFRIR UNE VUE GLOBALE DU PROJET CORRESPONDANT À UNE VISION DYNAMIQUE ET ADAPTÉE POUR UNE IMPRESSION EN DOUBLE A3 POUR UNE PRÉVISUALISATION IN SITU .



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE



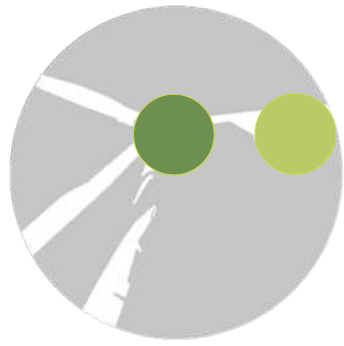


PM 3 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange ouest du bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



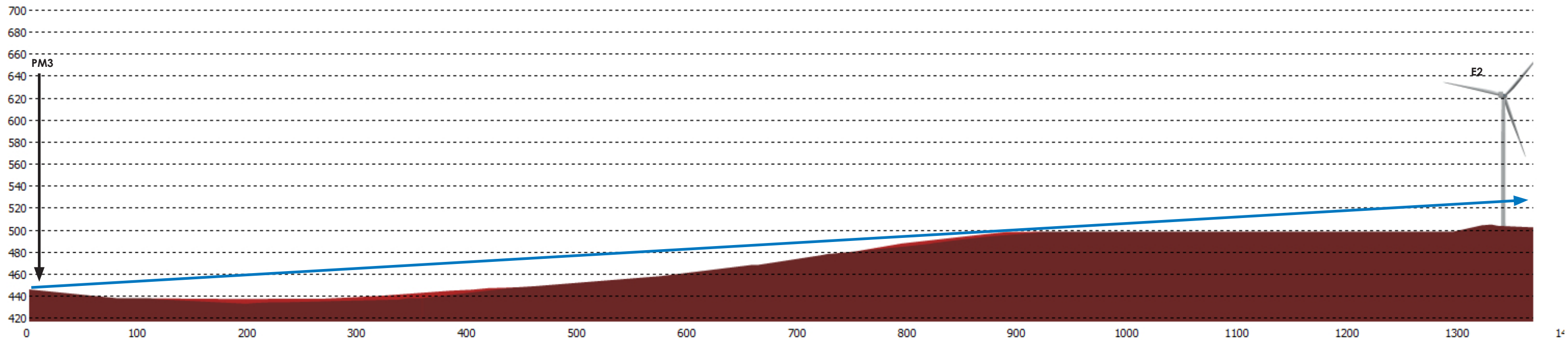
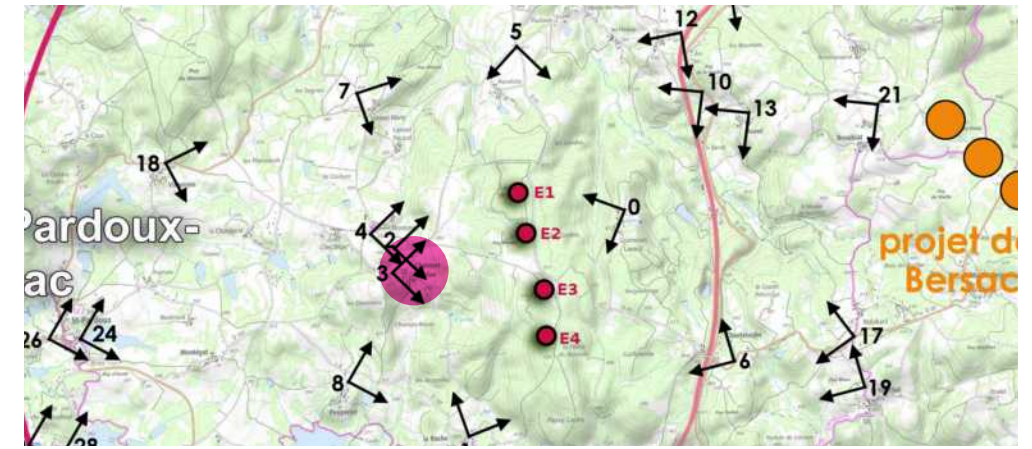


PM 3 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange ouest du bourg

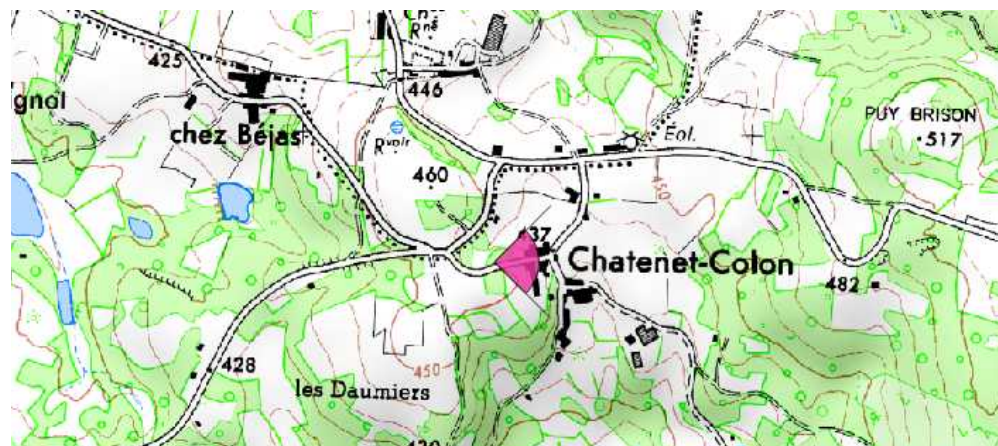
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E2 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est quasiment total depuis les franges ouest de Chatenet-Colon. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le relief en interface est en partie boisé au pied des éoliennes sur le versant. Toutefois, ces filtres étant en recul par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

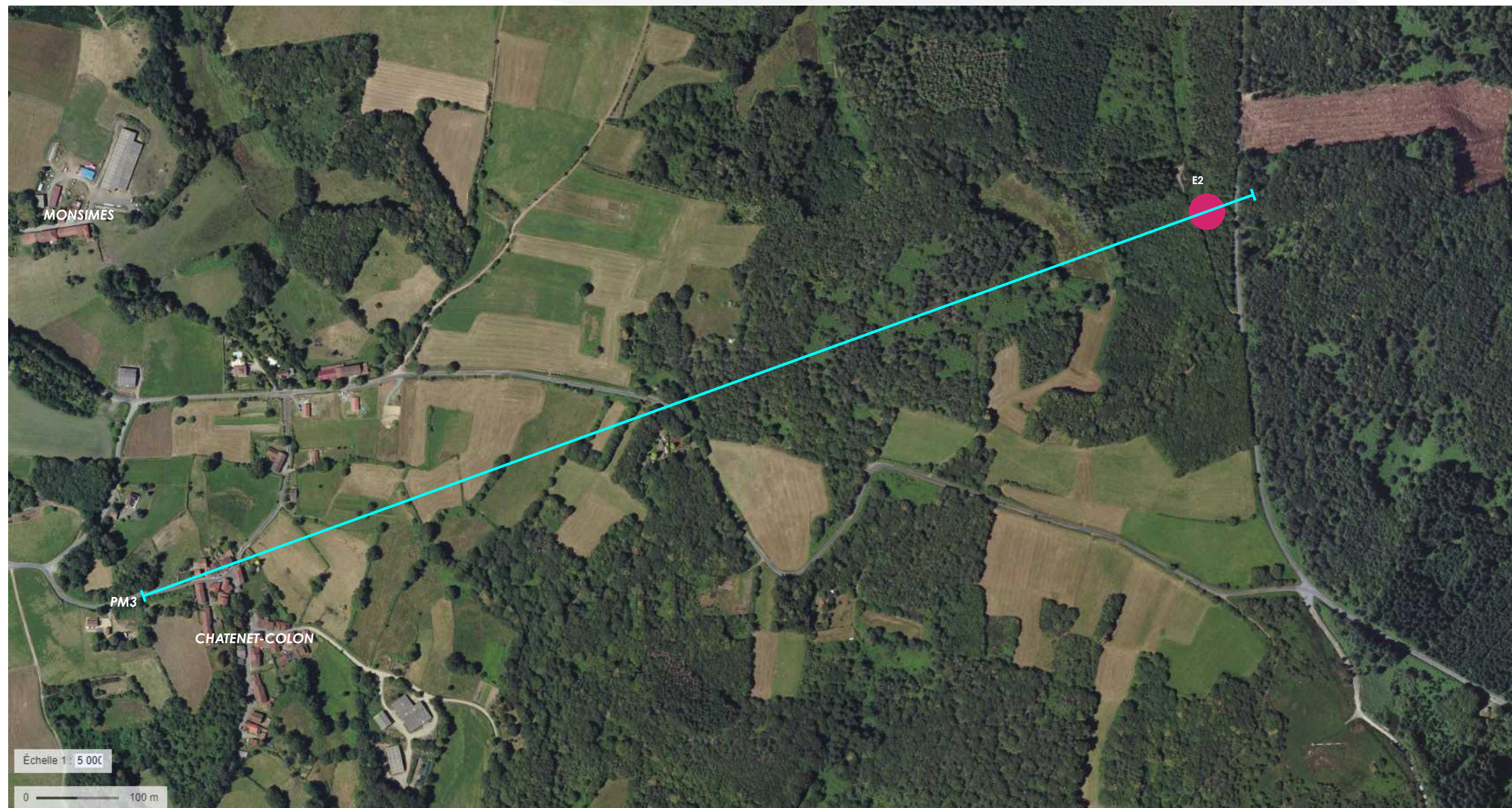


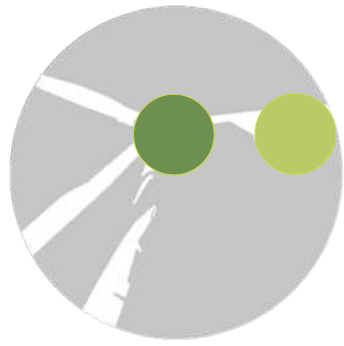
→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 3 - Chatenet-Colon (hameau de Saint-Pardoux-le-Lac) : en frange ouest du bourg

PROFIL DU POINT DE VUE



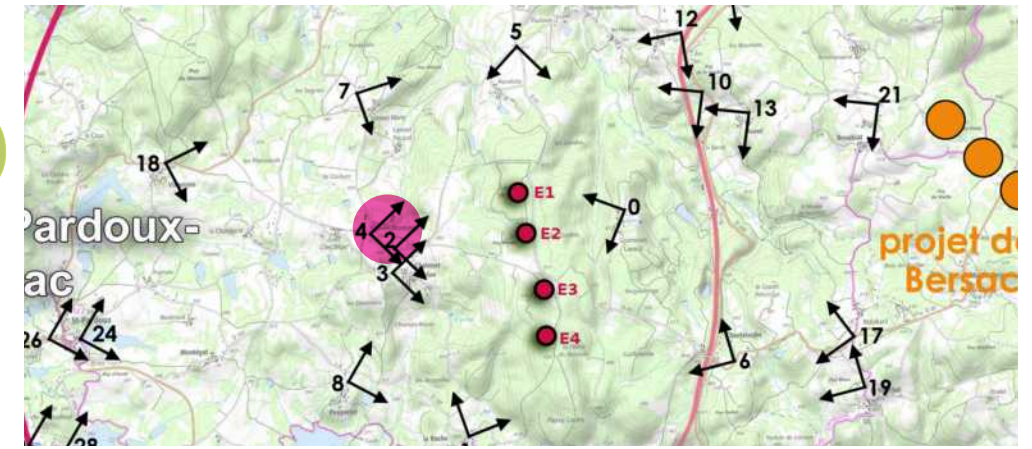


PM 4 - Monismes (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : aux abords des ruines du château (MH)

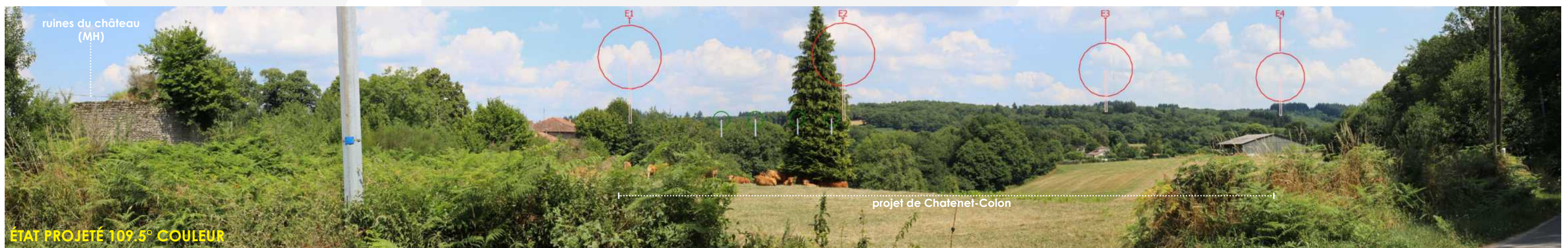
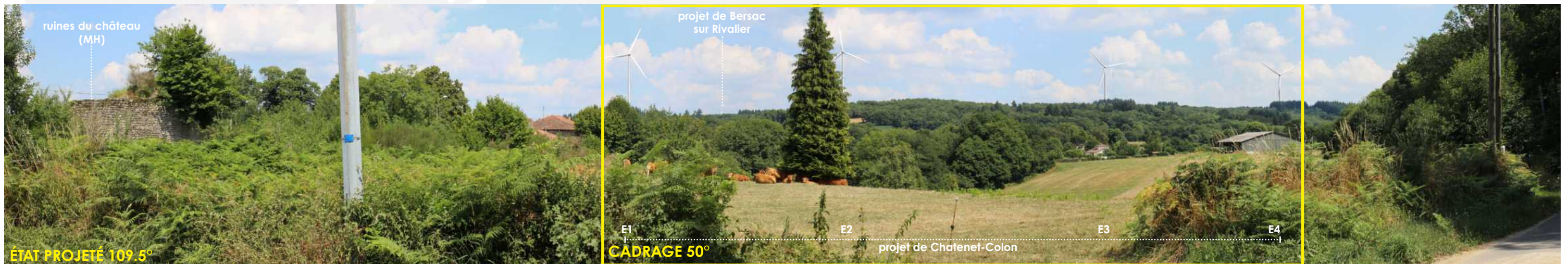
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Chatenet-Colon s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il se trouve en frange ouest du relief qui accueille ce dernier. Le hameau compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques. Il s'agit des ruines d'un château se trouvant à l'écart du hameau. Ce dernier est uniquement desservi par des voies de statut local (le plus représenté sur le territoire). Plusieurs points de vue ont été pris depuis ce hameau. Ce troisième et dernier point de vue est pris aux abords des ruines du Château de Monismes (MH). Cet édifice est envahi par la végétation mais se devine depuis la route.

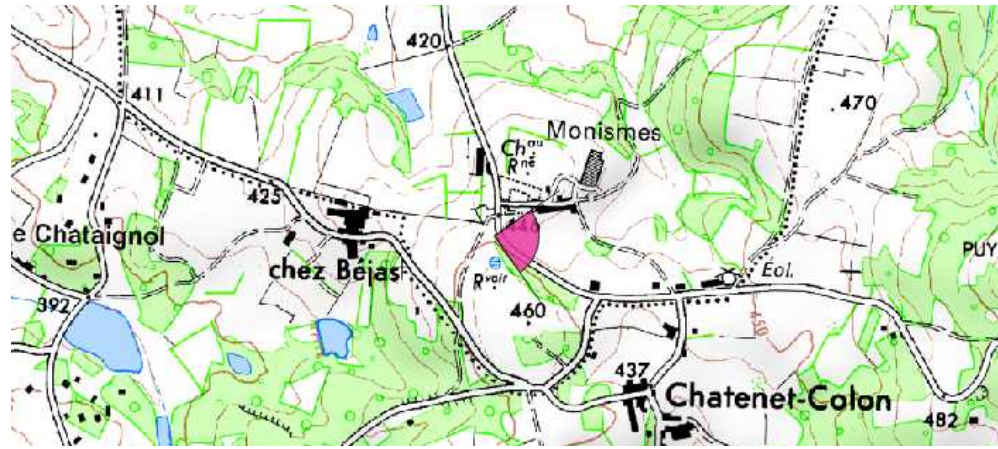
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa totalité en suivant la ligne de crête du relief. On constate un effet de surplomb sur les micro-reliefs marquant l'avant-plan (faible amplitude topographique par rapport à la taille des machines). Pas d'interaction notable à attendre avec le projet de Bersac.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes sur le hameau, à modéré par rapport au MH peu identifiable et aujourd'hui inaccessible au public et non entretenu. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET PATRIMOINE PROTÉGÉ





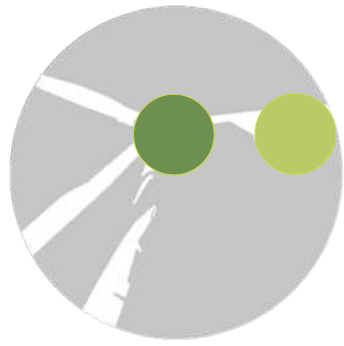
PM 4 - Monismes (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : aux abords des ruines du château (MH)



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
4	Monismes Château	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°4'2.1" E 1°19'4.6956	450,7	109,5	1494	24/7/18 14h29	84,153



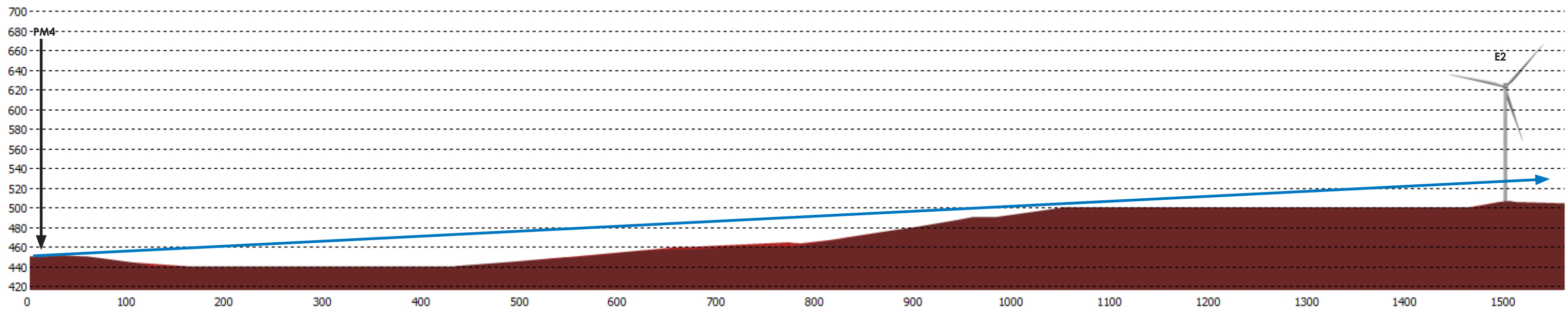
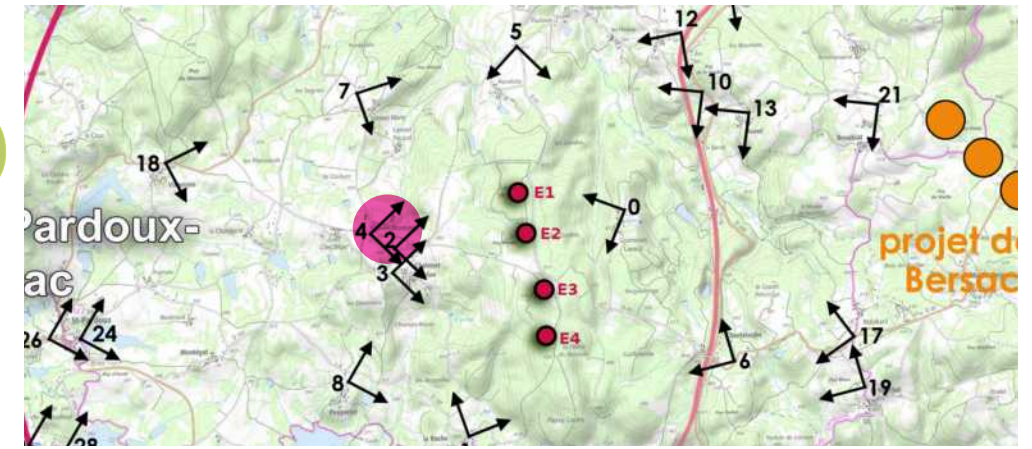


PM 4 - Monismes (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : aux abords des ruines du château (MH)

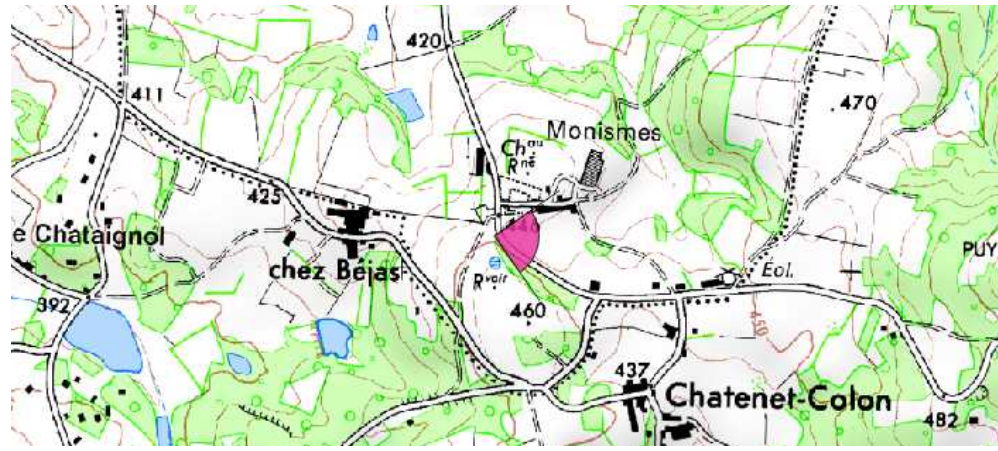
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E2 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est quasiment total depuis les abords des ruines du château de Monismes. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le relief en interface est en partie boisé au pied des éoliennes sur le versant. Toutefois, ces filtres étant en recul ou en contre-bas par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

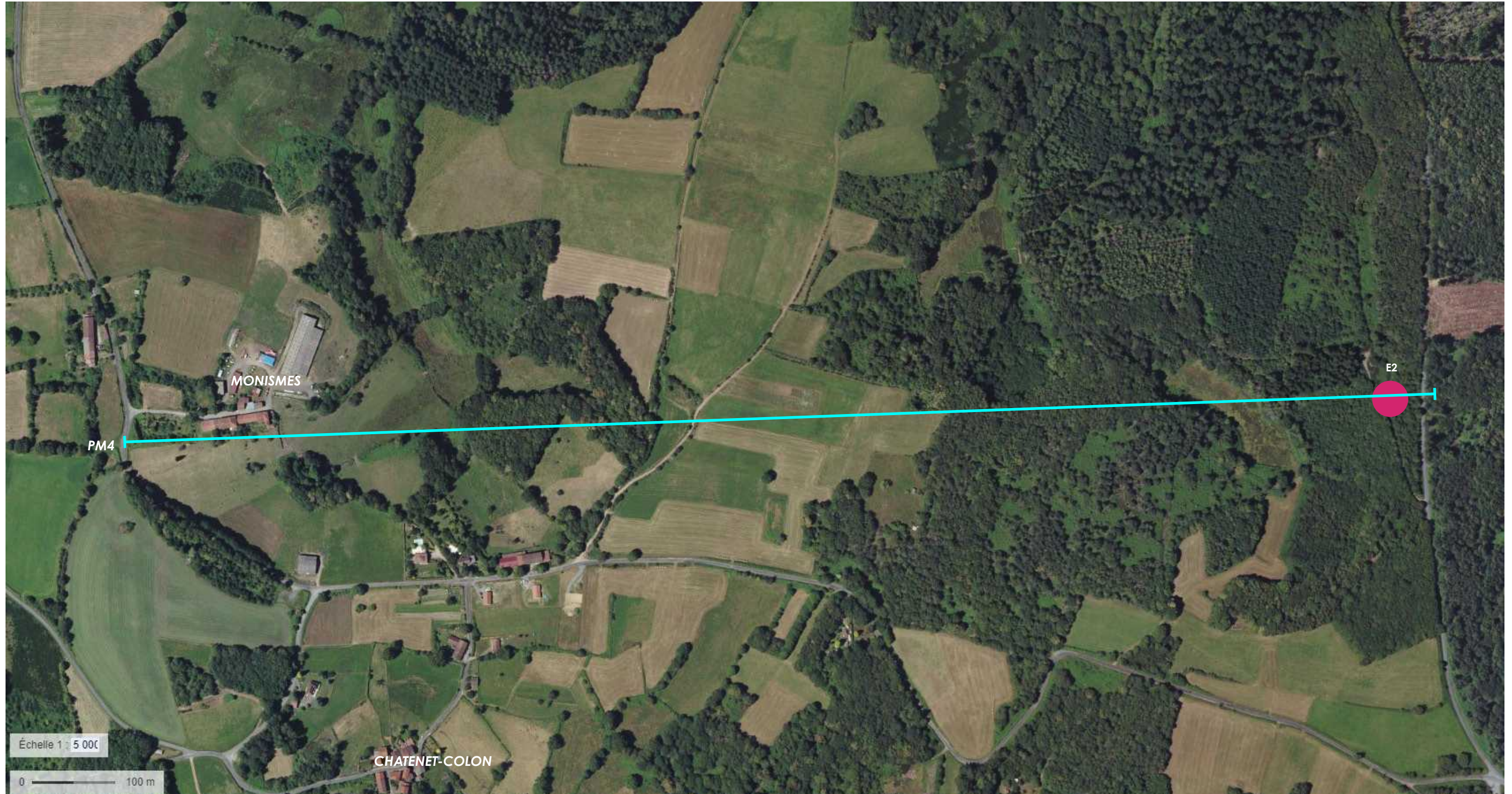


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 4 - Monismes (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : aux abords des ruines du château (MH)

PROFIL DU POINT DE VUE



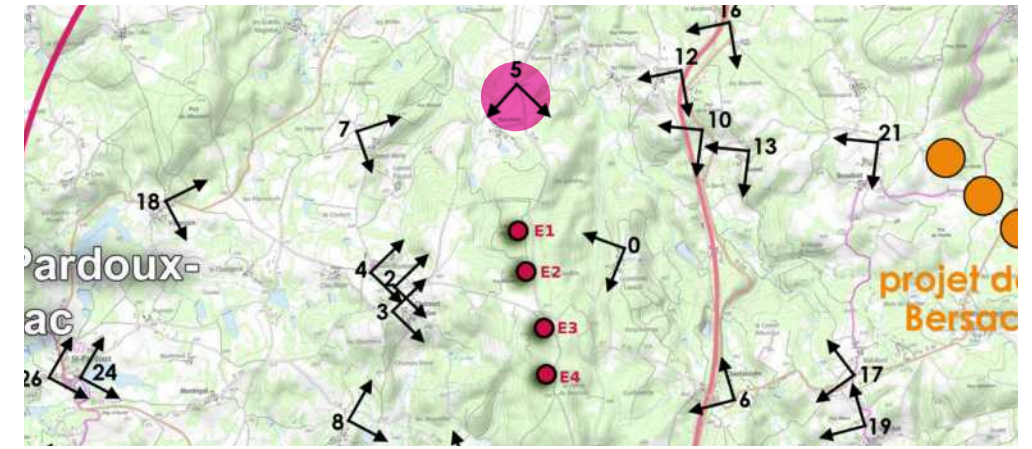


PM 5 - Pierrefiche (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D45 au nord du hameau

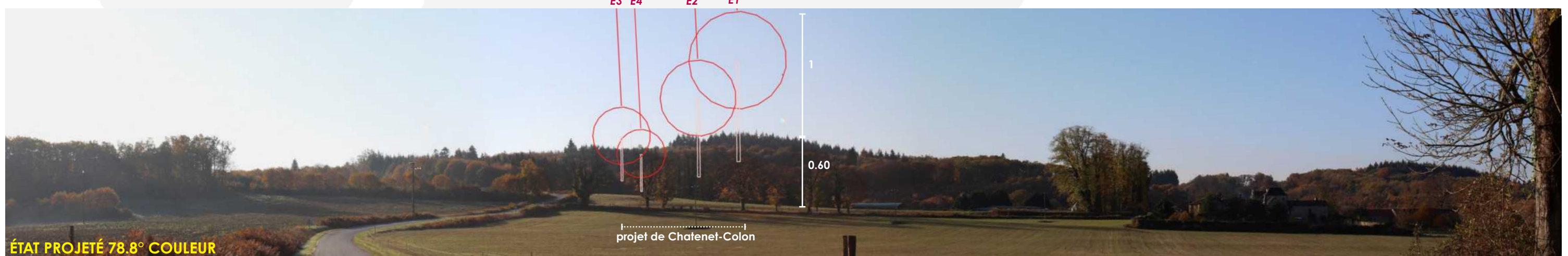
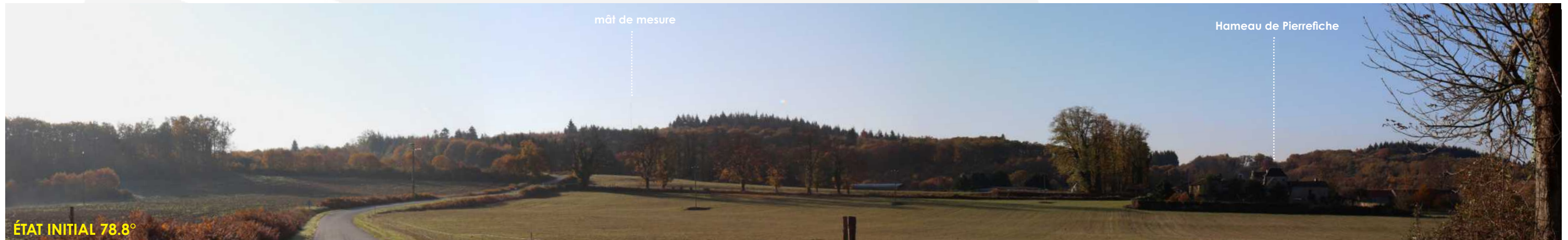
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Pierrefiche s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il se trouve en frange nord du relief qui accueille ce dernier. Le hameau est uniquement desservi par des voies de statut local. Le point de vue est d'ailleurs pris à la croisée de deux de ces voies au nord du hameau et à l'écart des habitations. Une intersection marquée par une croix (patrimoine local identifié). Au même titre, les corps de ferme qui constituent le hameau ont aussi été identifiés.

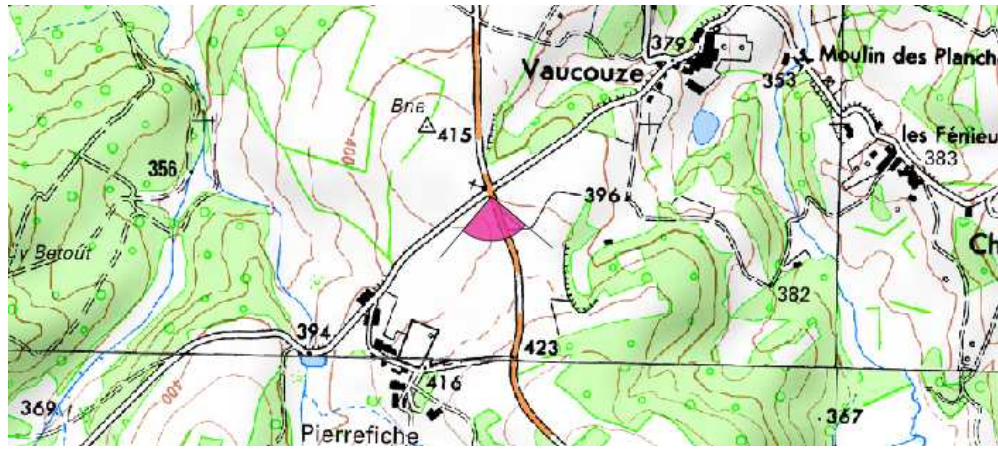
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa totalité en suivant la ligne de crête du relief. On constate un effet de surplomb notable de l'éolienne E1 sur le versant et le hameau (faible amplitude topographique par rapport à la taille des machines). Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance de l'éolienne E1 sur le hameau. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET PATRIMOINE LOCAL





VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 5 - Pierrefiche (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D45 au nord du hameau



Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
5	Pierrefiche	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°4'59.7648" E 1°20'11.0436	411,5	78,8	1346	14/11/18 9h39	-178,134



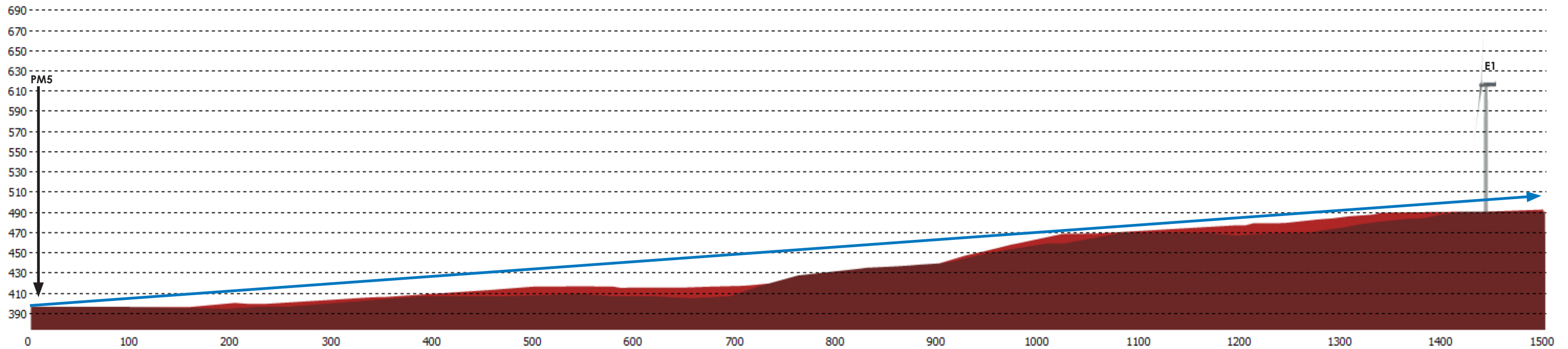
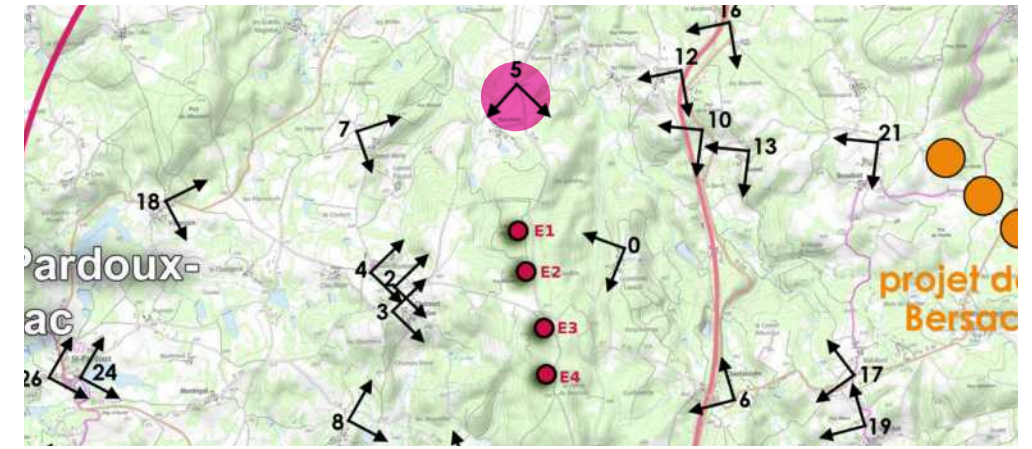


PM 5 - Pierrefiche (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D45 au nord du hameau

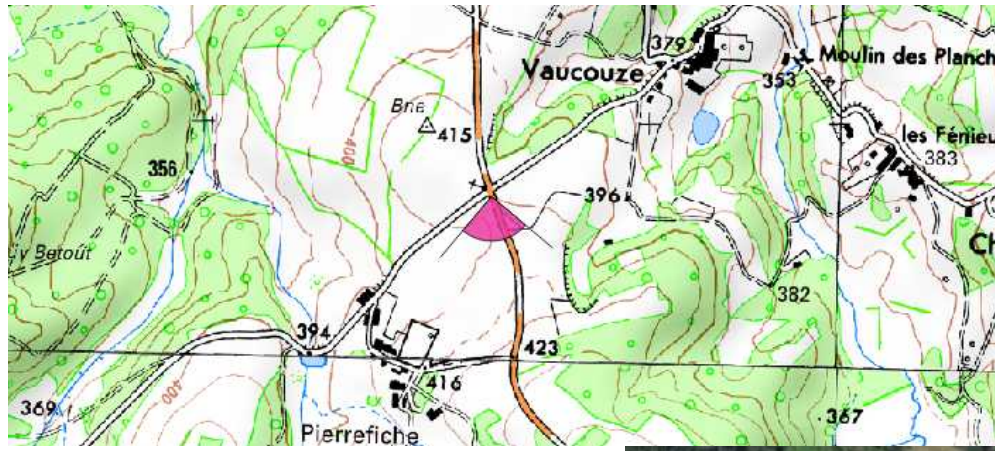
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E1 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est quasiment total depuis le nord de Pierrefiche. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le relief en interface est en partie boisé au pied des éoliennes sur le versant. Toutefois, ces filtres étant en recul par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

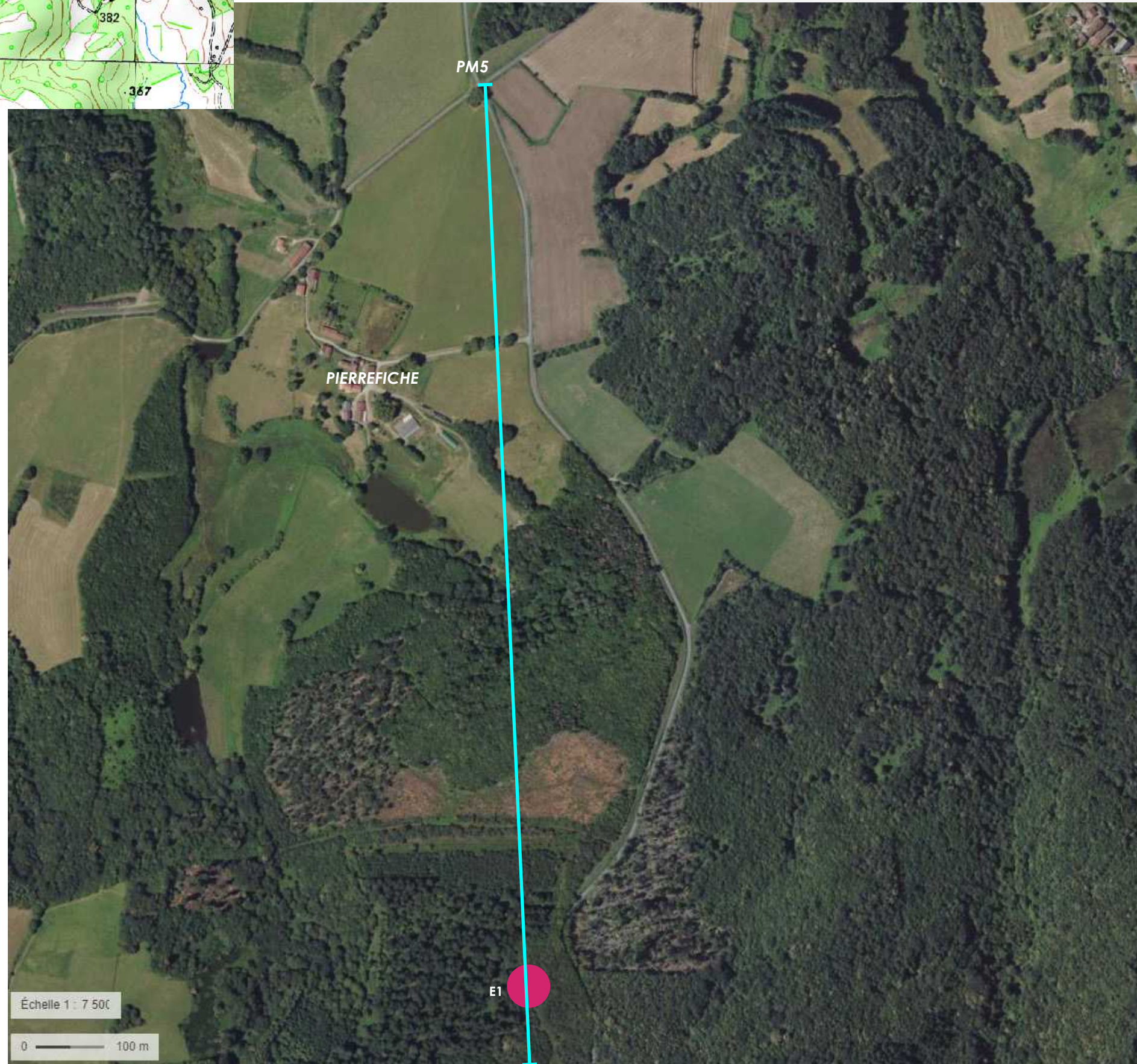
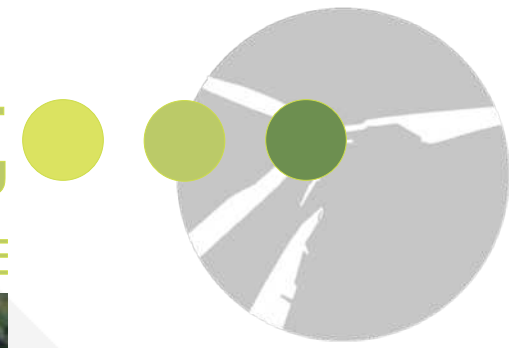


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 5 - Pierrefiche (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D45 au nord du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



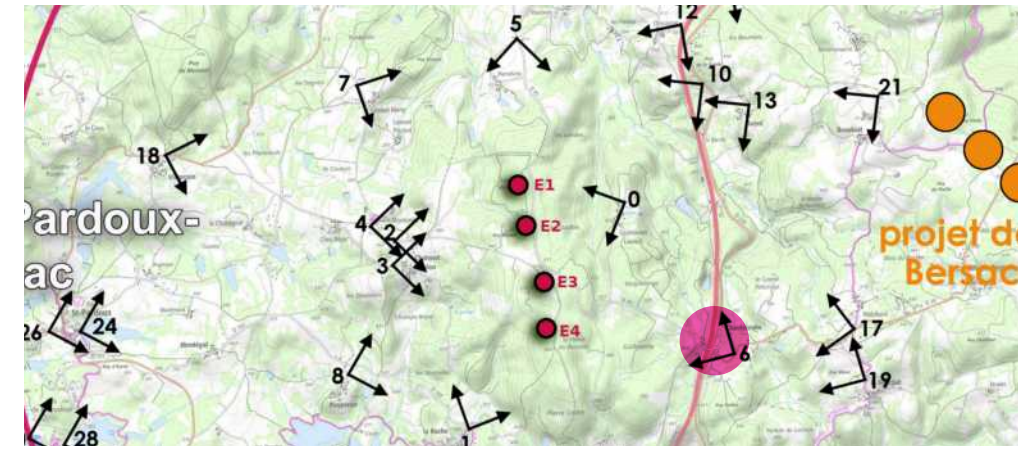


PM 6 - Chanteloube (hameau de Razès) : depuis la D28 à l'est du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Chanteloube s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il s'inscrit dans un micro-paysage chahuté précédant le relief où se trouve la zone de projet. Le hameau se trouve en frange de l'Autoroute A20 et il est desservi par la D220, axe secondaire. Le point de vue est pris depuis les franges est du hameau et sur un point haut.

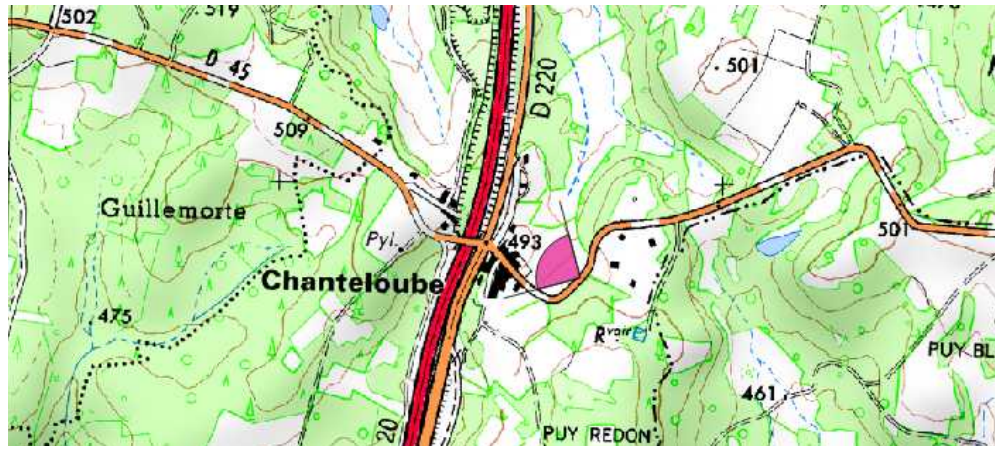
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge partiellement (pale de l'éolienne E4) et ponctuellement (effet de rotation rendant la visibilité intermittente). Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible au regard de la perception très partielle du projet (forte présence de couverture arborée). Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET INFRASTRUCTURE MAJEURE





PM 6 - Chanteloube (hameau de Razès) : depuis la D28 à l'est du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
6	Chanteloube Est	Razès	N 46°3'22.0968" E 1°21'48.3372	491,5	80,1	1821	24/7/18 10h45	-72,498



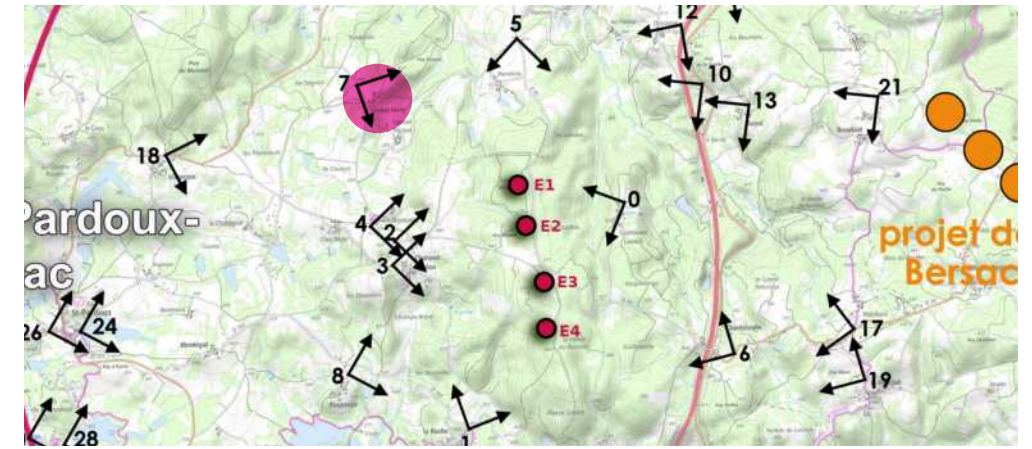


PM 7 - Chatenet-Marty (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis les franges nord du hameau

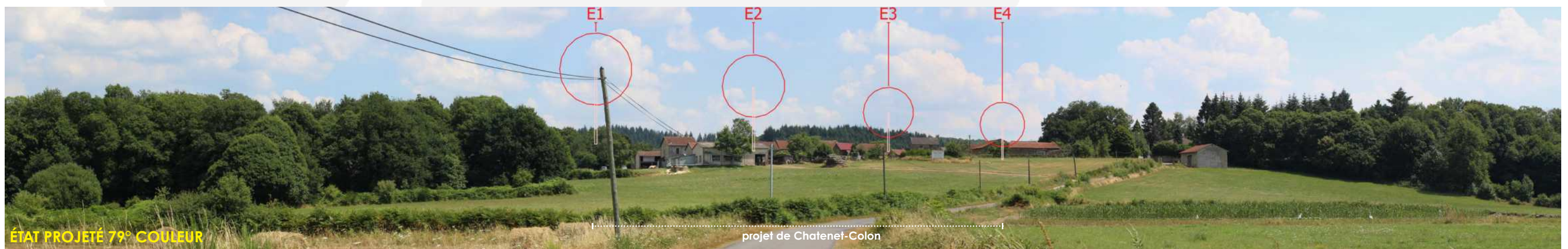
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Chatenet-Marty s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Le hameau est uniquement desservi par des voies de statut local mais il se trouve à proximité de la D27 (axe secondaire). Le point de vue est pris depuis une voie locale entre la D27 et le hameau. Une voie se trouvant dans l'axe du projet.

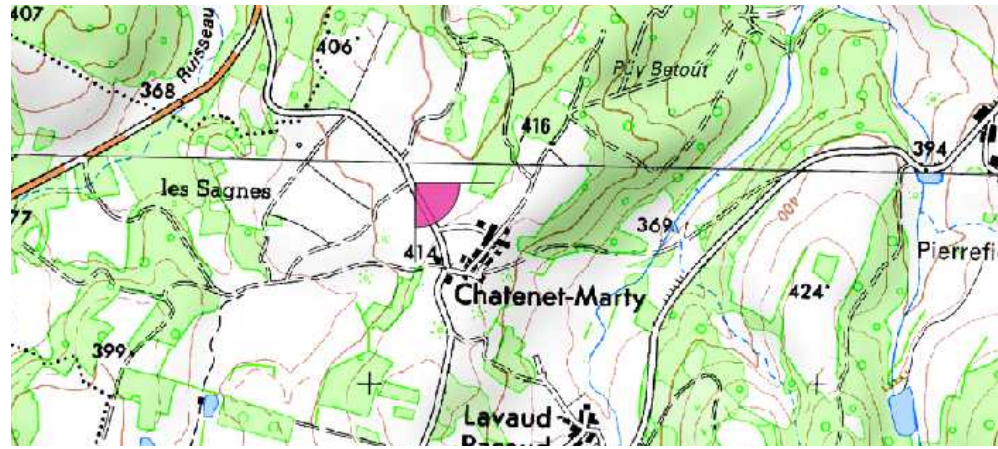
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa totalité en cohérence avec la ligne de crête du relief. On constate un effet de surplomb sur l'habitat (faible amplitude topographique par rapport à la taille des machines). Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes sur le hameau. Pas de phénomène de densification.

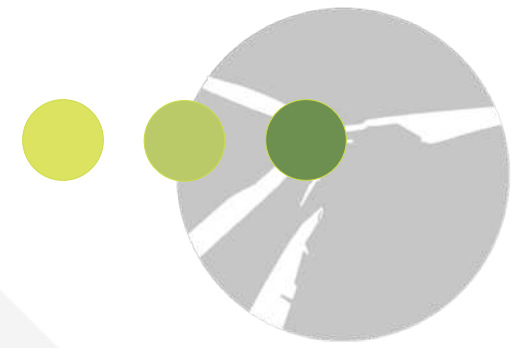


AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE





PM 7 - Chatenet-Marty (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis les franges nord du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
7	Chatenet Marty	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°4'49.3104" E 1°18'55.5696	402,6	79	1807	24/7/18 14h24	131,24



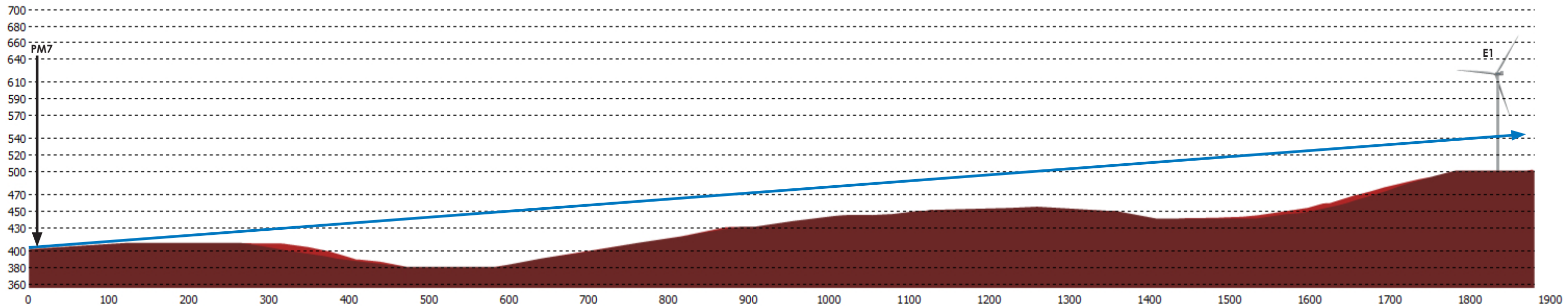
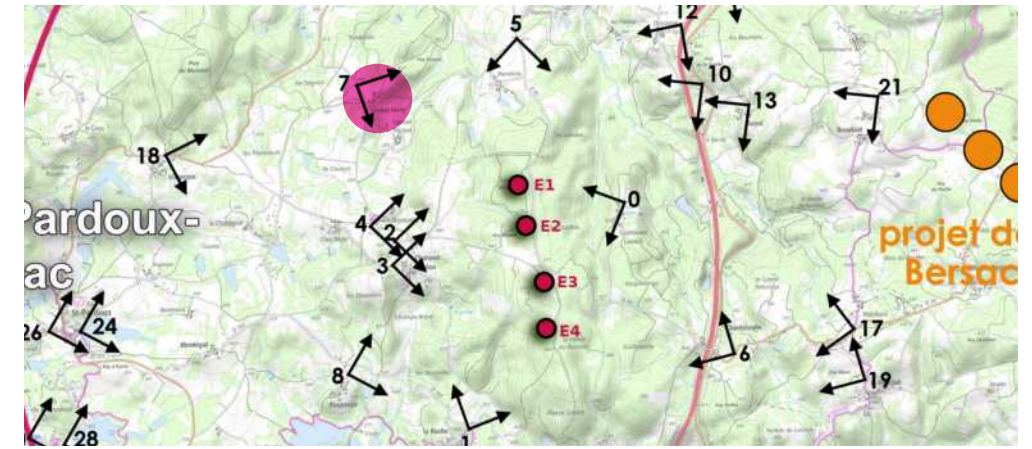


PM 7 - Chatenet-Marty (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis les franges nord du hameau

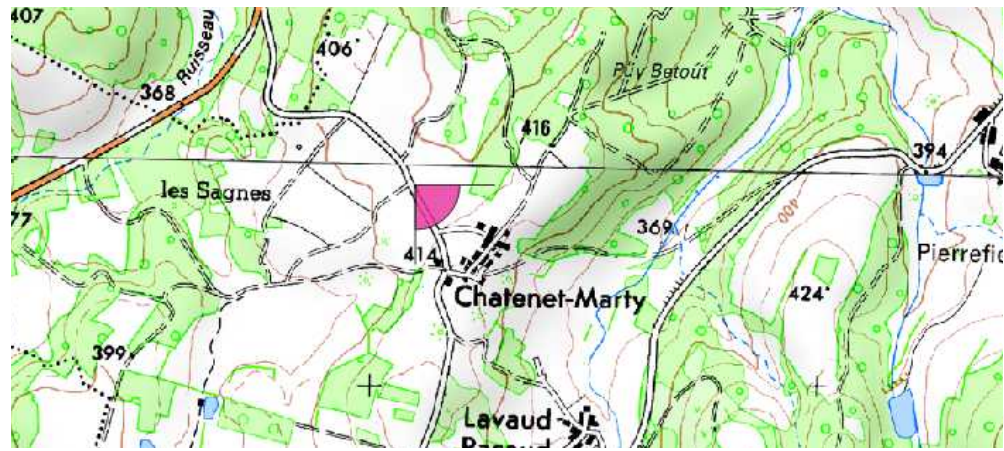
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E1 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est important (2/3 visible) depuis le nord de Chatenet-Marty. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le paysage en interface est en partie boisé. Toutefois, ces filters étant en recul ou en contre-bas par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

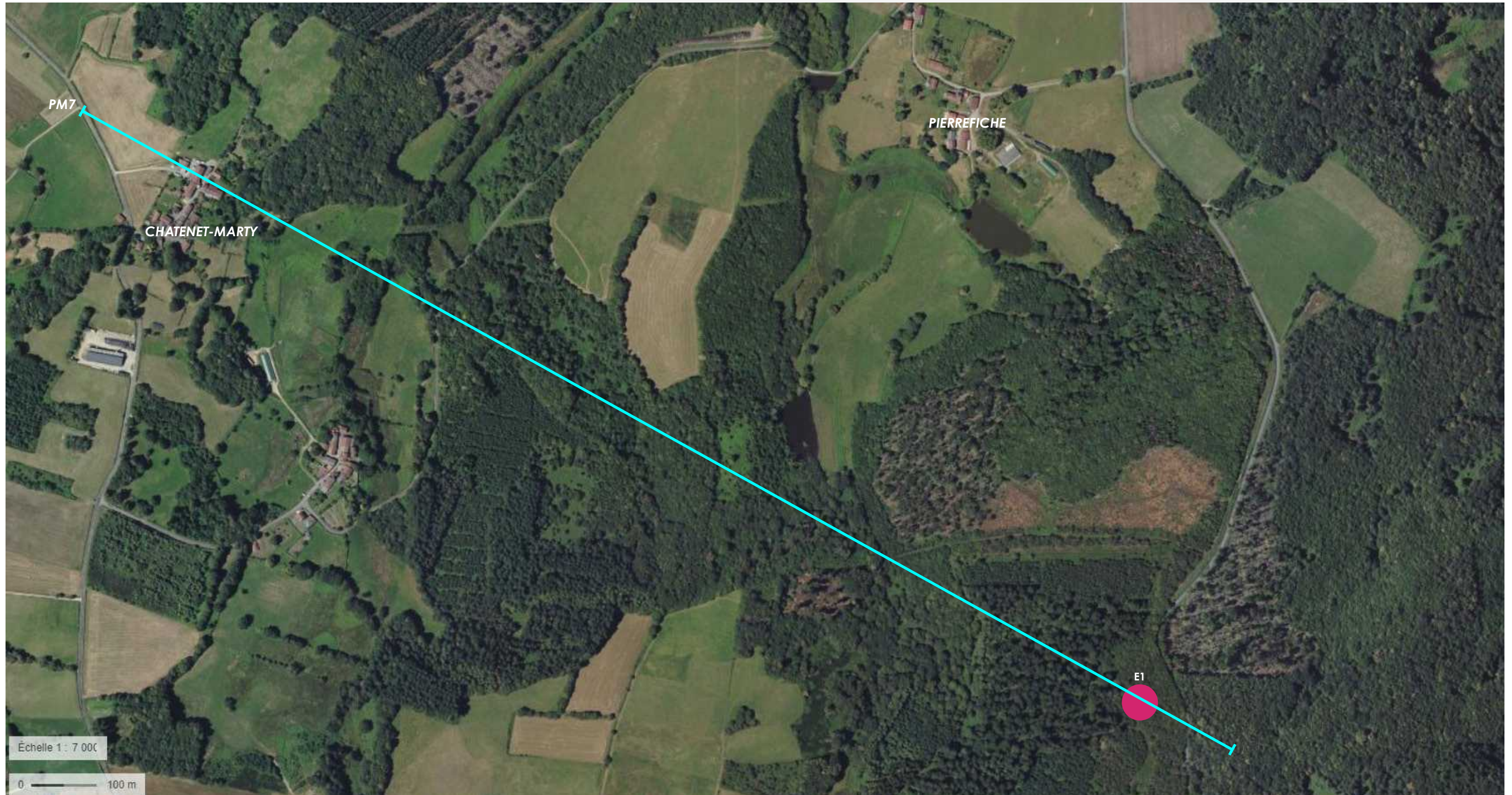


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul

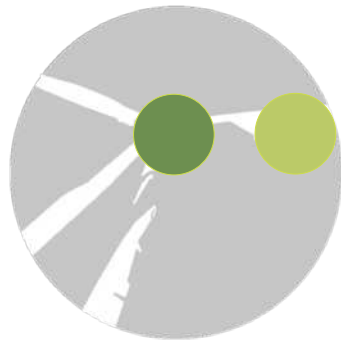


PM 7 - Chatenet-Marty (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis les franges nord du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



Échelle 1 : 7 000
0 100 m

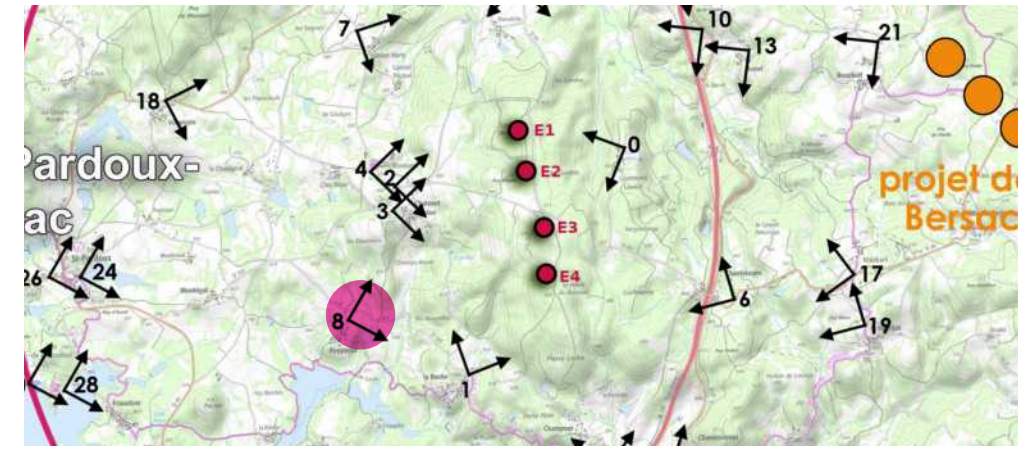


PM 8 - Puypérier (hameau de St-Pardoux-le-Lac) : en sortie nord du hameau

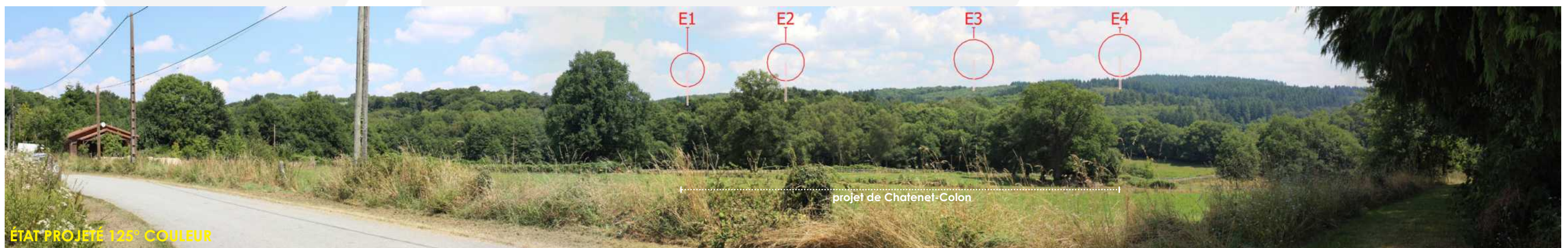
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Puypérier s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Le hameau est uniquement desservi par des voies de statut local (le plus représenté sur le territoire) et il est parcouru par des itinéraires de randonnée comme le GRP des Monts d'Ambazac. Le hameau se trouve dans le périmètre du site inscrit du Lac de St-Pardoux-le-Lac. Le point de vue est pris en sortie nord du hameau tournée vers le projet.

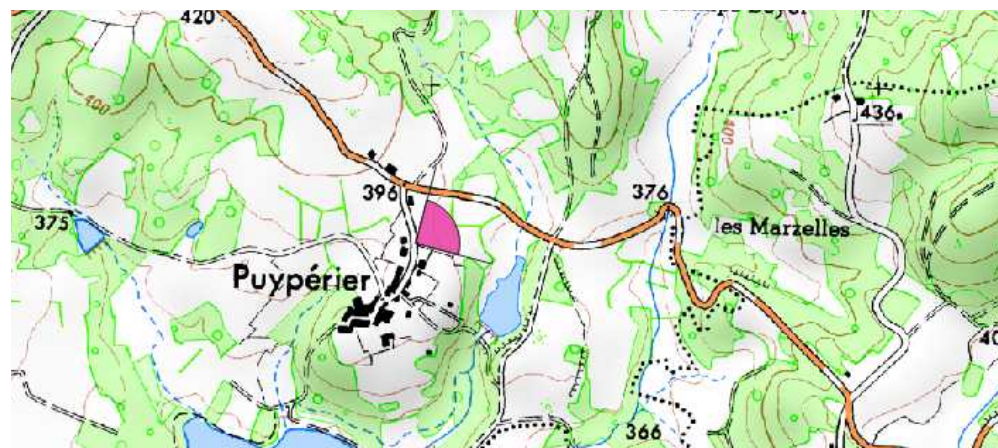
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa totalité en cohérence avec la ligne de crête du relief. Il n'est pas constaté de surplomb par rapport à ce dernier. Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes depuis le GRP et depuis les abords du site inscrit du lac, à modéré du fait qu'il n'y ait ni d'interaction directe avec du patrimoine ni de surplomb. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET PAYSAGE D'INTÉRÊT





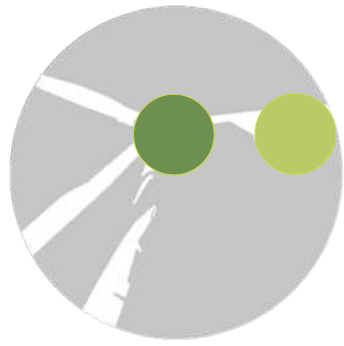
PM 8 - Puyperier (hameau de St-Pardoux-le-Lac) : en sortie nord du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
8	Puyperier	Saint-Pardoux	N 46°3'15.786" E 1°18'54.7308	391,5	125	1962	24/7/18 12h30	49,829



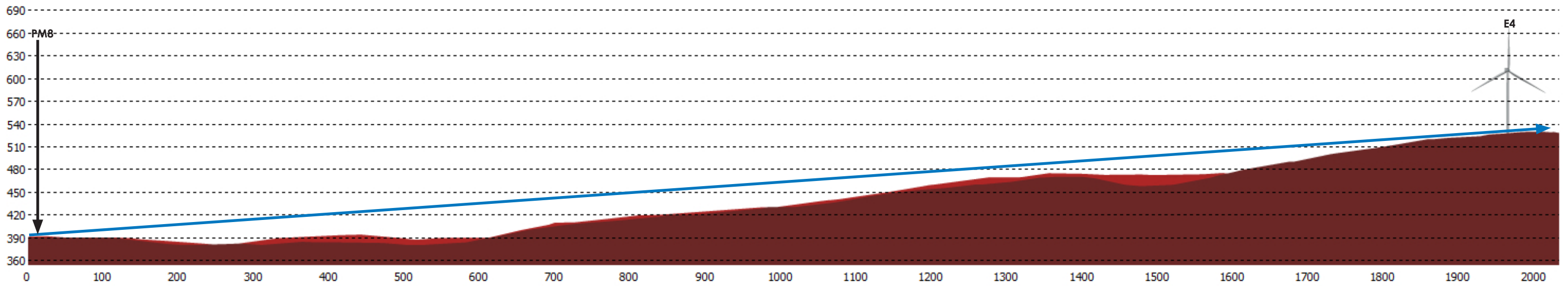
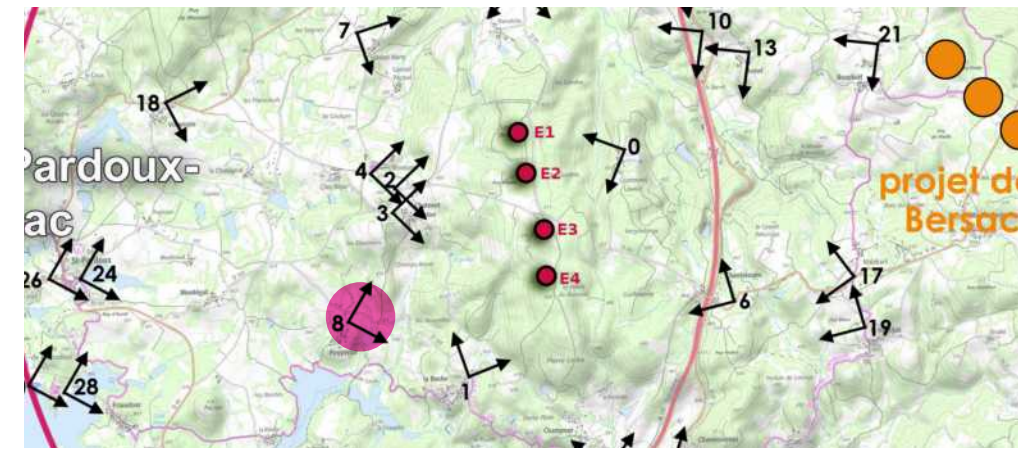


PM 8 - Puypérier (hameau de St-Pardoux-le-Lac) : en sortie nord du hameau

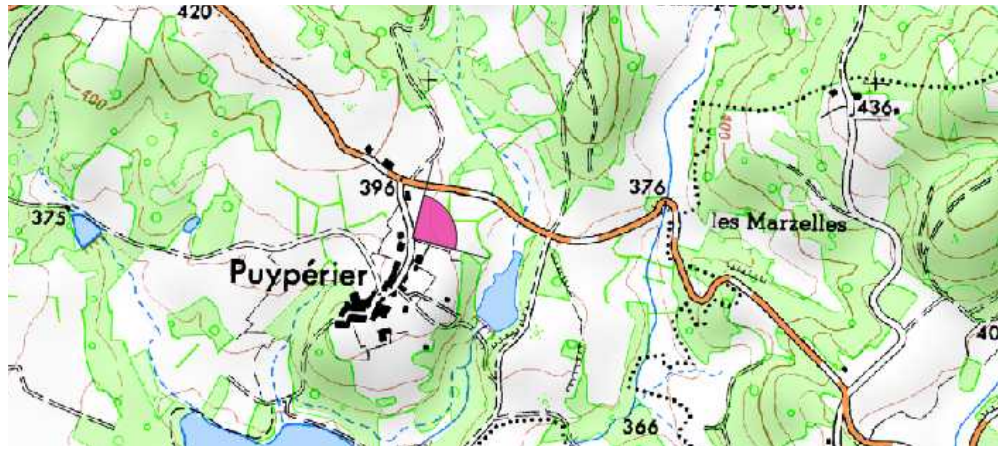
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E1 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est total depuis le nord de Puypérier. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le paysage en interface est en partie boisé et montre aussi un bocage arboré. Toutefois, ces filtres étant en recul ou en contre-bas par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes.

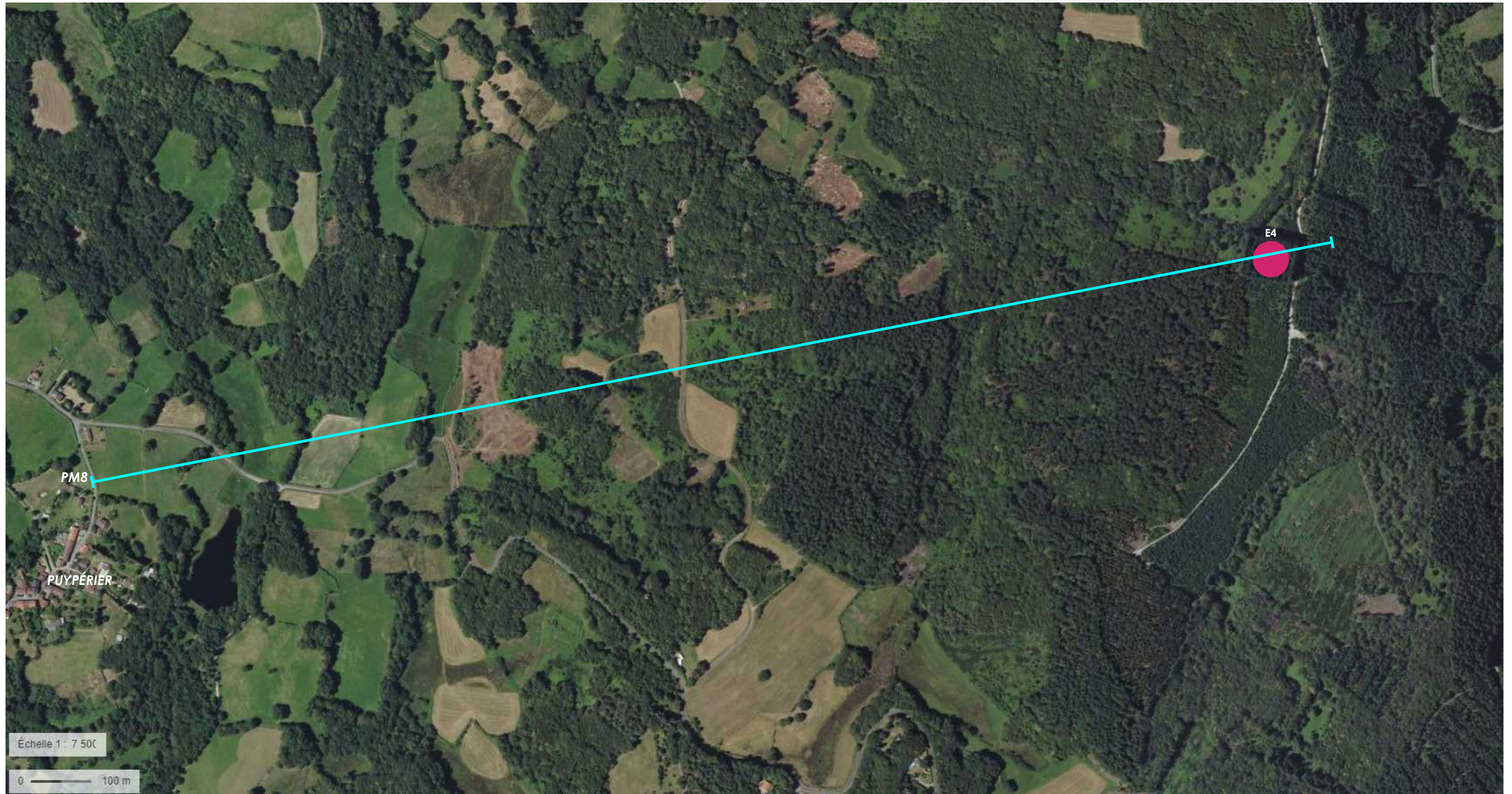


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 8 - Puypérier (hameau de St-Pardoux-le-Lac) : en sortie nord du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



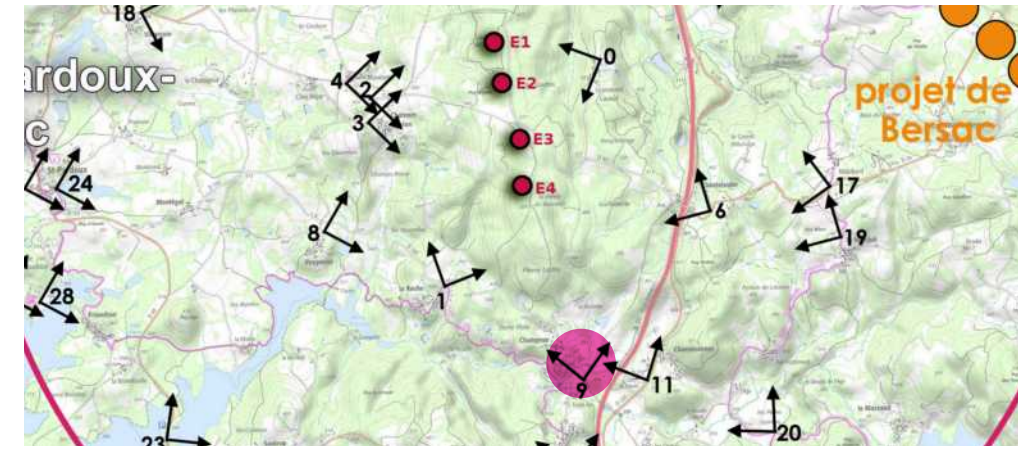


PM 9 - Champour-le-Moulin (hameau de Razès) : depuis la D103 en entrée ouest du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Champour-le-Moulin s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il se trouve au sud du relief où se trouve la zone de projet. Le hameau se trouve en frange de l'A20 mais il est uniquement desservi par des voies de statut local (le plus représenté sur le territoire) et il est aussi parcouru par le GRP des Monts d'Ambazac. Le point de vue est pris en frange sud-est du hameau.

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible (E4 et E3). Les deux éoliennes ne montrent pas de surplomb sur le relief ou l'habitat qui est en partie protégé par des structures arborées. Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré au regard du niveau de la perception partielle du projet sans effet de surplomb. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET TOURISME



ÉTAT INITIAL 75.9°



ÉTAT PROJETÉ 75.9°

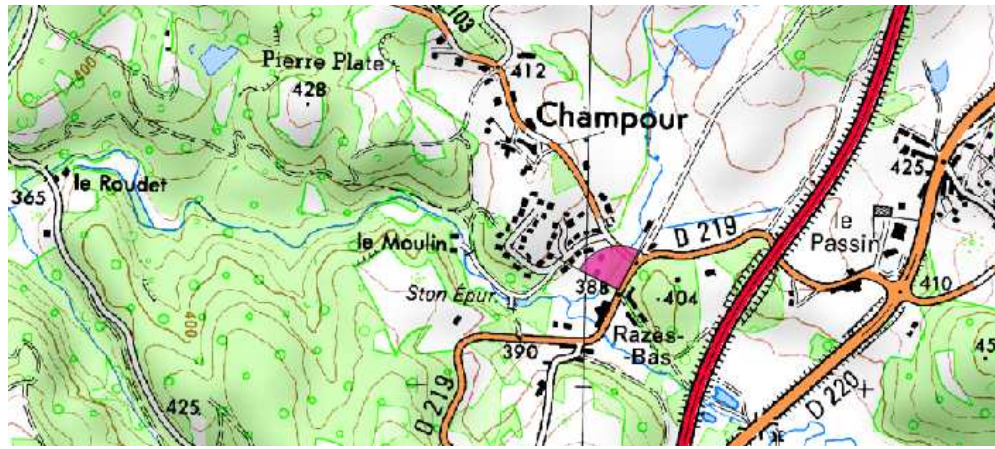
CADRAGE 50°

E4 E3
projet de Chatenet-Colon

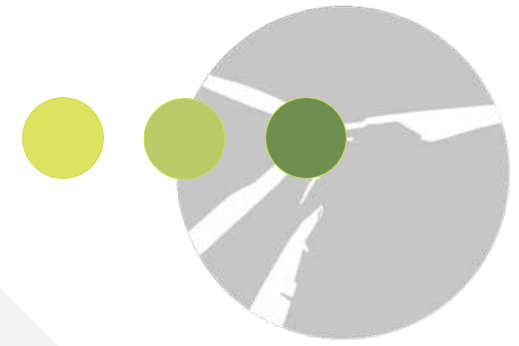


ÉTAT PROJETÉ 75.9° COULEUR

projet de Chatenet-Colon



PM 9 - Champour-le-Moulin (hameau de Razès) : depuis la D103 en entrée ouest du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
9	Champour le moulin	Razès	N 46°2'32.514" E 1°20'51.324	397,5	75,9	1954	24/7/18 8h25	-8,069



E4 E3
projet de Châtenet-Colon

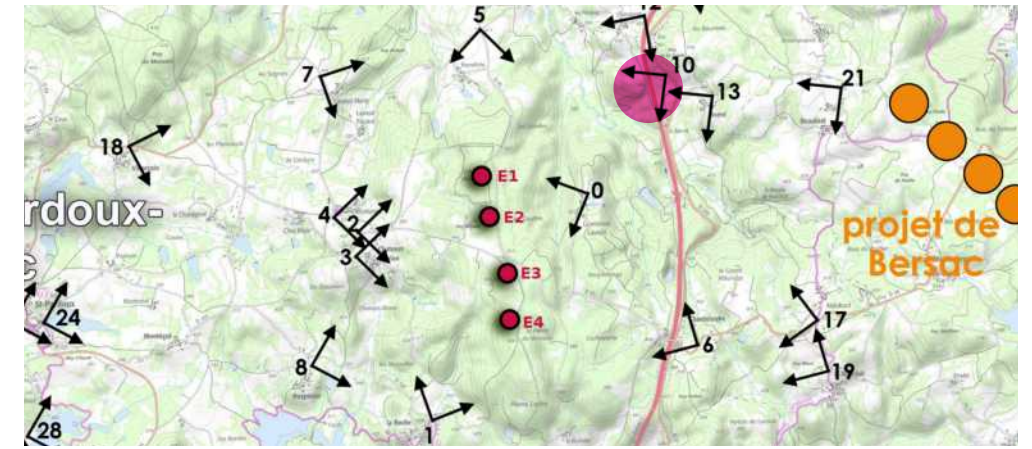


PM 10 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D220 au nord-ouest du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Avent s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il s'inscrit dans un micro-paysage chahuté précédant le relief où se trouve la zone de projet. Le hameau se trouve en frange de l'Autoroute A20 et il est desservi par la D220, axe secondaire. Le point de vue est pris depuis le nord du hameau au niveau d'une fenêtre de visibilité identifiée dans les zooms d'analyse.

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge dans sa quasi-totalité en suivant la ligne de crête du relief sur lequel il s'implante. Il n'est pas constaté d'effet de surplomb. Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré au regard de la prégnance des éoliennes mais sans impacts défavorables sur des éléments d'intérêt (paysage boisé et infrastructure autoroutière). Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE

THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET INFRASTRUCTURE MAJEURE



ÉTAT INITIAL 94.7°



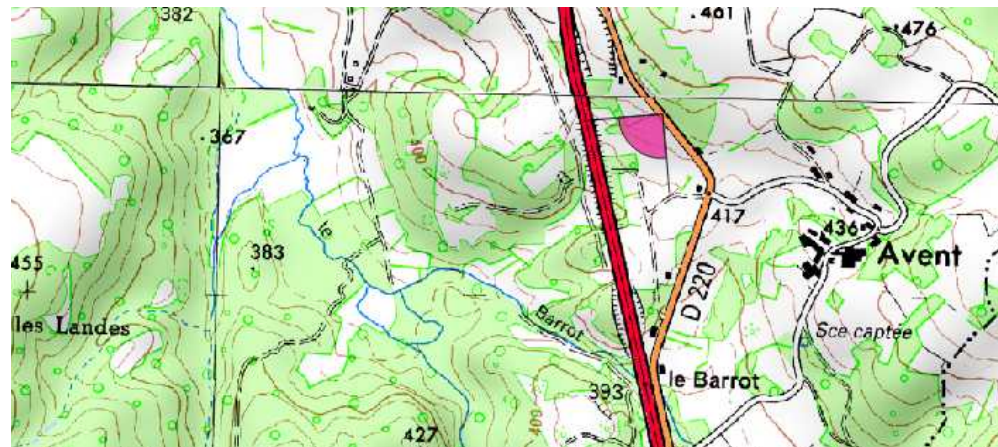
ÉTAT PROJETÉ 94.7°

CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 94.7° COULEUR

projet de Chatenet-Colon



PM 10 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D220 au nord-ouest du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
10	D220 vue sur A20	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°04'46.64" E 1°21'33.75	437,3	94,7	2004	11/7/18 16h33	-155,004



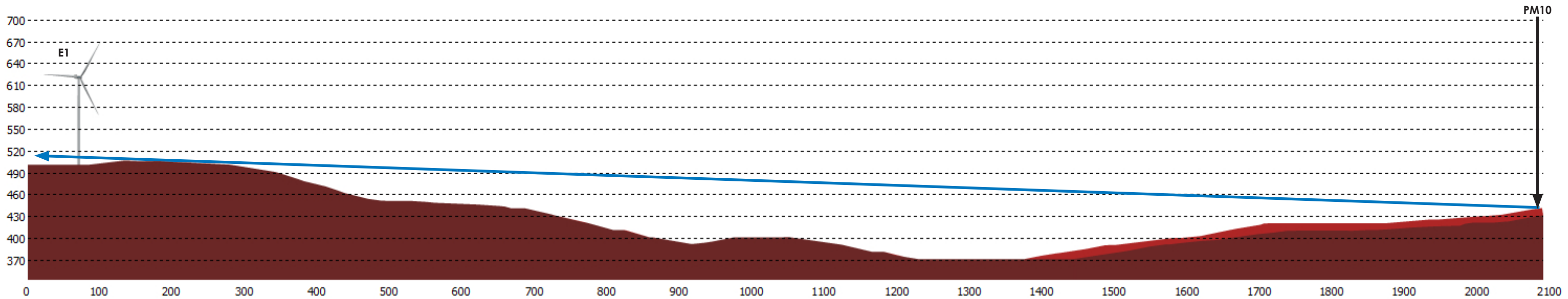
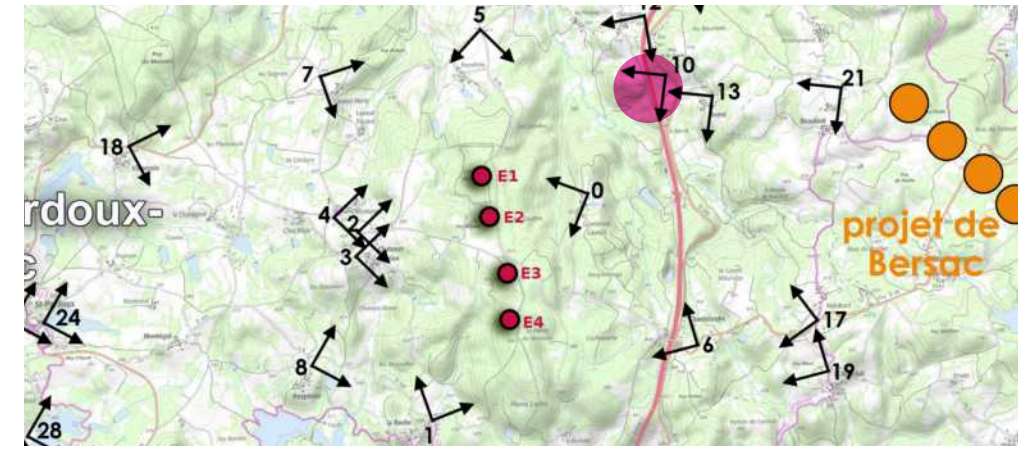


PM 10 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D220 au nord-ouest du hameau

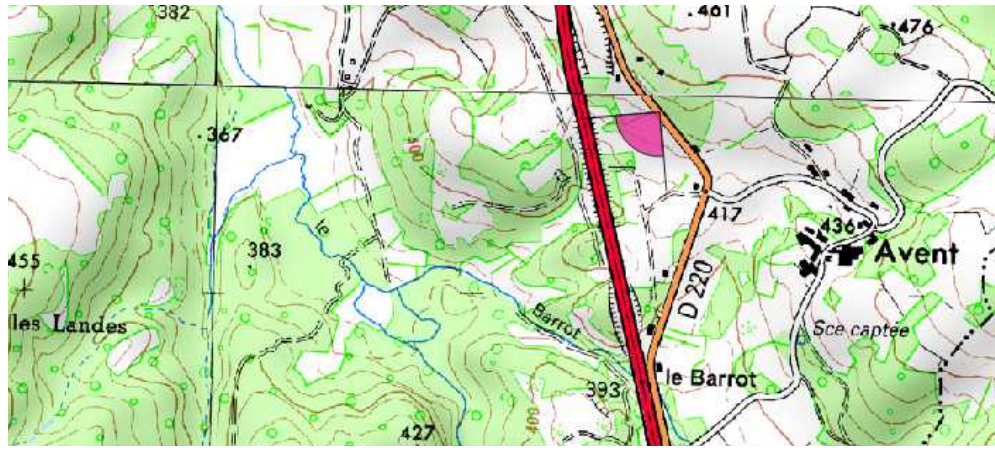
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E1 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est total depuis le nord d'Avent. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le paysage en interface est en grande partie boisé. Toutefois, ces filtres étant en contre-bas par rapport au point de vue, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes. Seuls quelques arbres au premier plan offrent un filtre ponctuel sur une ou deux éoliennes.



→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 10 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis la D220 au nord-ouest du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



Échelle 1 : 7 000

0 100 m

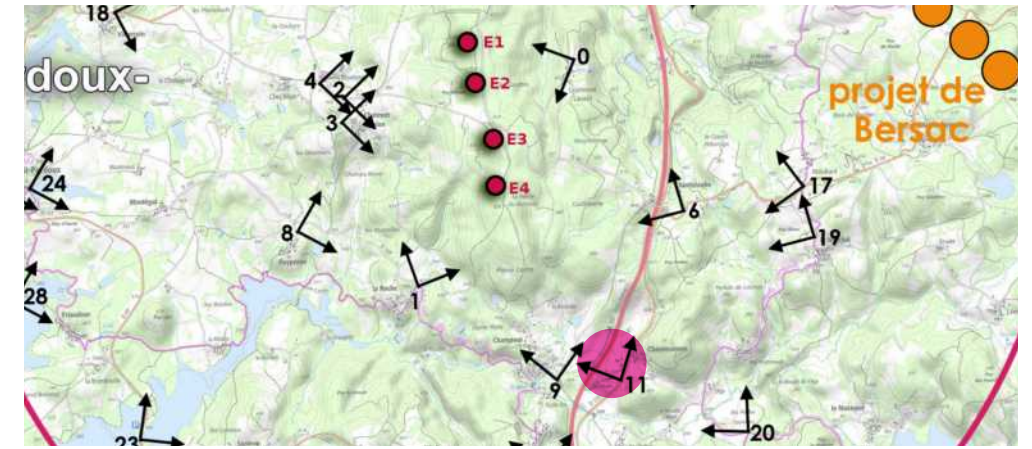


PM 11 - Charensannes (hameau de Razès) : depuis l'intersection D50/D220 au sud du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Charensannes s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il s'inscrit dans un micro-paysage chahuté précédant le relief où se trouve la zone de projet. Le hameau se trouve en frange de l'Autoroute A20 et il est desservi par la D220, axe secondaire. Le point de vue est pris depuis le sud du hameau au niveau d'une fenêtre de visibilité identifiée dans le périmètre rapproché.

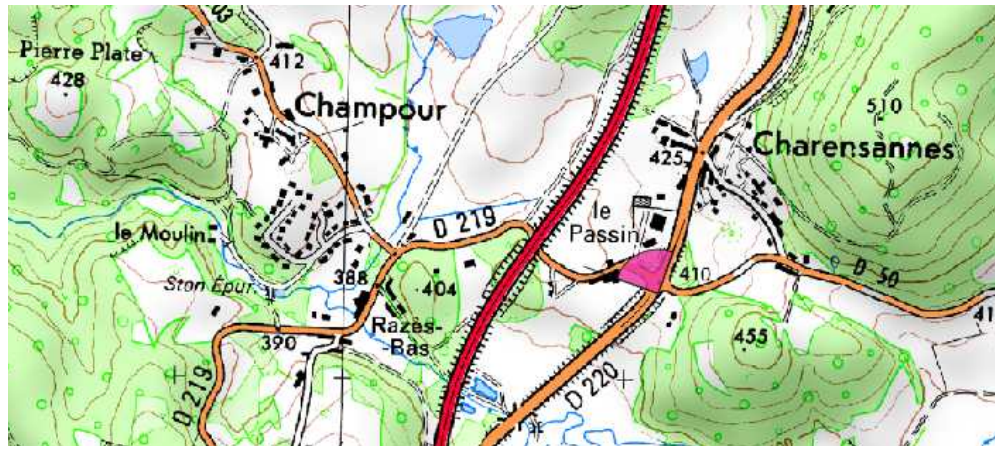
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge partiellement (E4 et E3 étant les plus visibles). Il n'est pas constaté de surplomb sur le relief ou l'habitat. Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré au regard de la prégnance visuelle des éoliennes mais il n'est pas constaté d'impact défavorable (paysage boisé et infrastructures économiques). Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET INFRASTRUCTURE MAJEURE





PM 11 - Charensannes (hameau de Razès) : depuis l'intersection D50/D220 au sud du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV		Azimut
11	Charensannes Sud	Razès	N 46°02'30.06" E 1°21'20.45	414,1	64,5	2224	11/7/18	16h08	-20,954



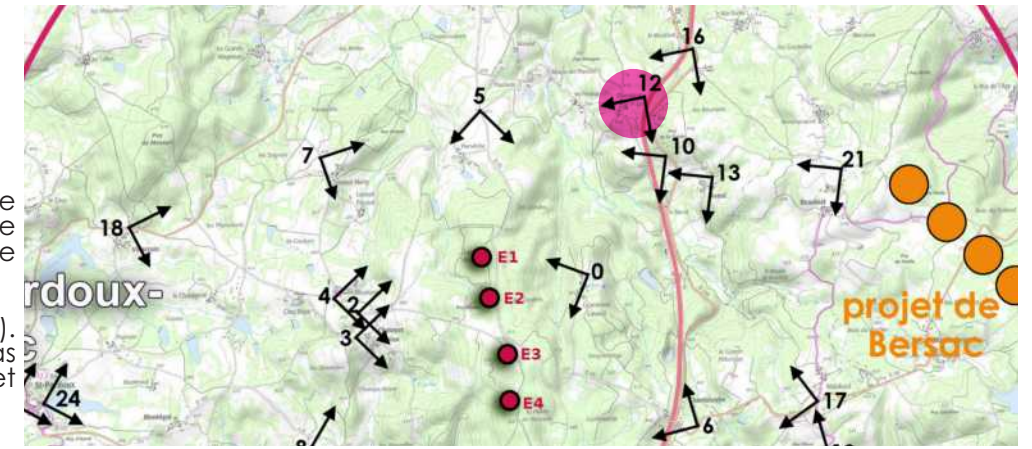


PM 12 - Chassagnat (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis l'entrée est du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Chassagnat s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il s'inscrit dans un micro-paysage chahuté au nord et précédant le relief où se trouve la zone de projet. Le hameau se trouve en frange de l'Autoroute A20. Le point de vue est pris depuis l'entrée est hameau tournée vers le projet et où l'on peut voir que l'habitat est en partie protégé par des écrans arborés.

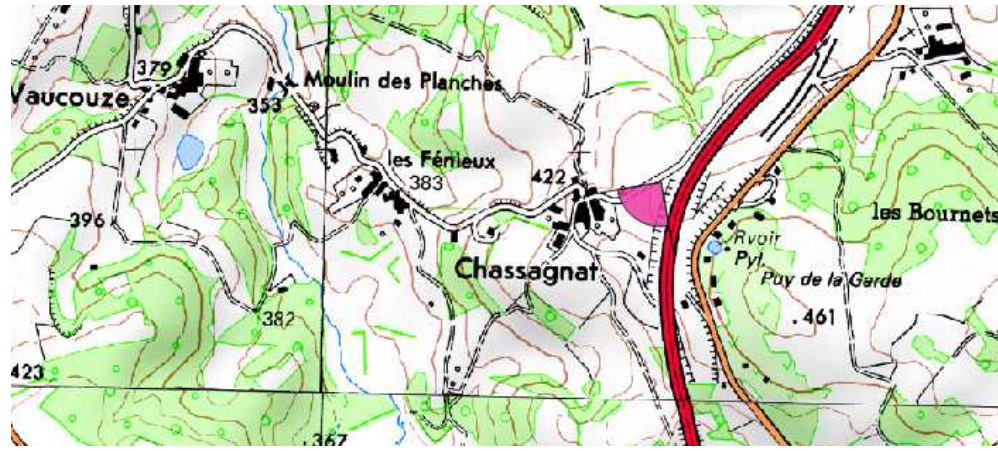
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge partiellement (E1 et E2 visibles). Au regard du relief et la visibilité du bourg depuis ce point de vue, on peut constater un léger surplomb sur l'habitat. Pas d'interaction notable avec le contexte éolien ni avec des éléments de patrimoine (faible perception potentielle du projet de St-Symphorien-sur-Couze.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la proximité de l'éolienne E1 et du léger surplomb qu'elle génère, à modéré au regard des filtres arborés autour du bâti qui permettent une vue partielle. Pas de phénomène de densification.

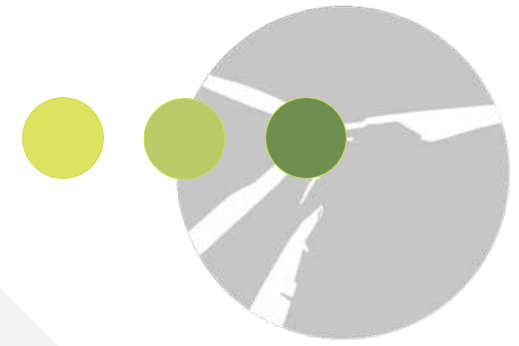


AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE





PM 12 - Chassagnat (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis l'entrée est du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
12	Chassagnat	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°5'3.6816" E 1°21'22.3668	430,6	94,7	2116	24/7/18 14h58	-119,795



E2
projets de Chatenet-Colon

E1
projets de St-Symphorien-sur-Couze

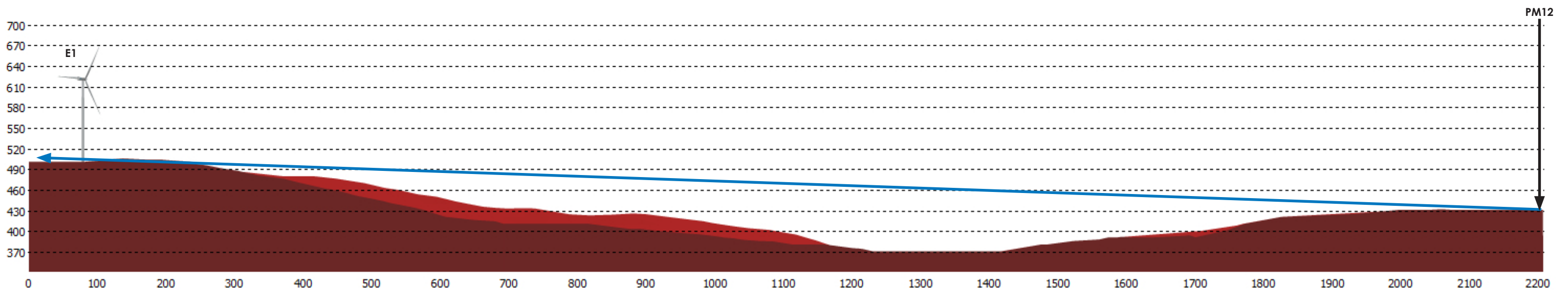
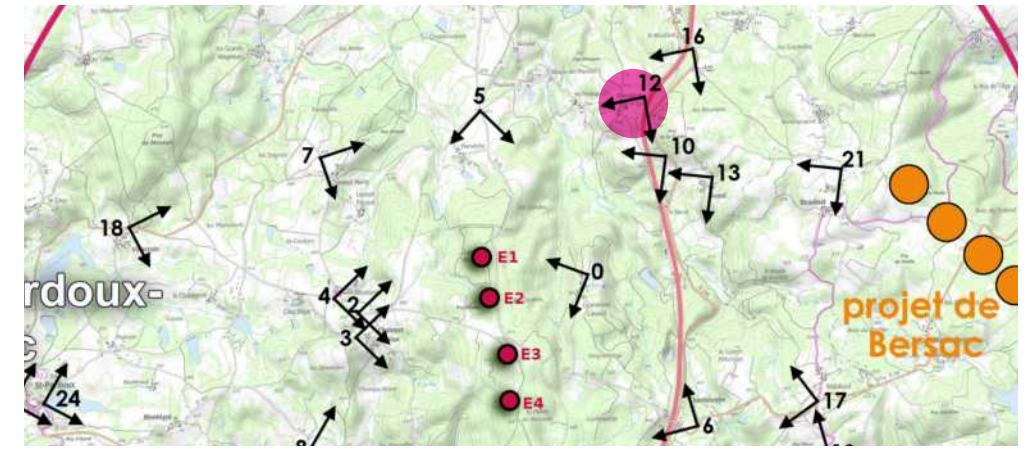


PM 12 - Chassagnat (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis l'entrée est du hameau

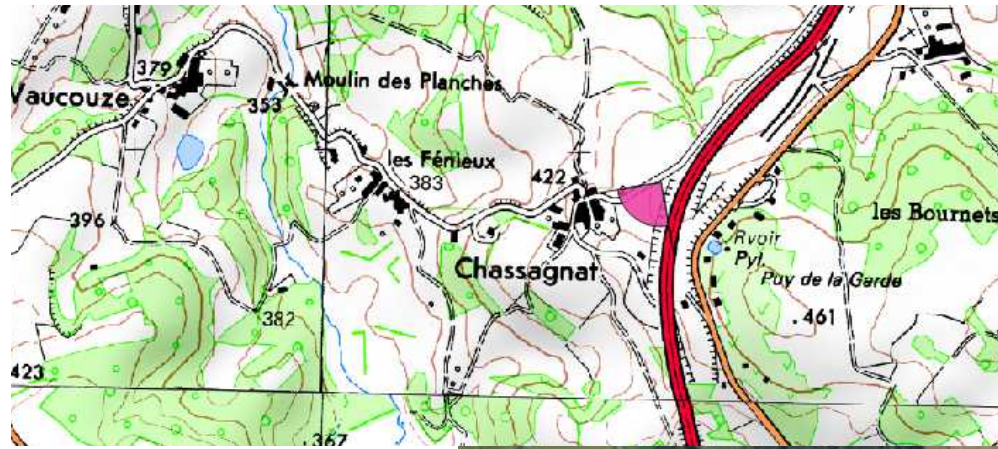
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E1 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est total depuis le nord-est de Chassagnat. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le paysage en interface est en grande partie boisé. Toutefois, ces filtres étant en contre-bas par rapport au point de vue et au projet, ils permettent peu d'atténuer la perception du projet comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes. Seuls les talus végétalisés au droit du point de vue offrent un filtre ponctuel sur la moitié sud du projet.

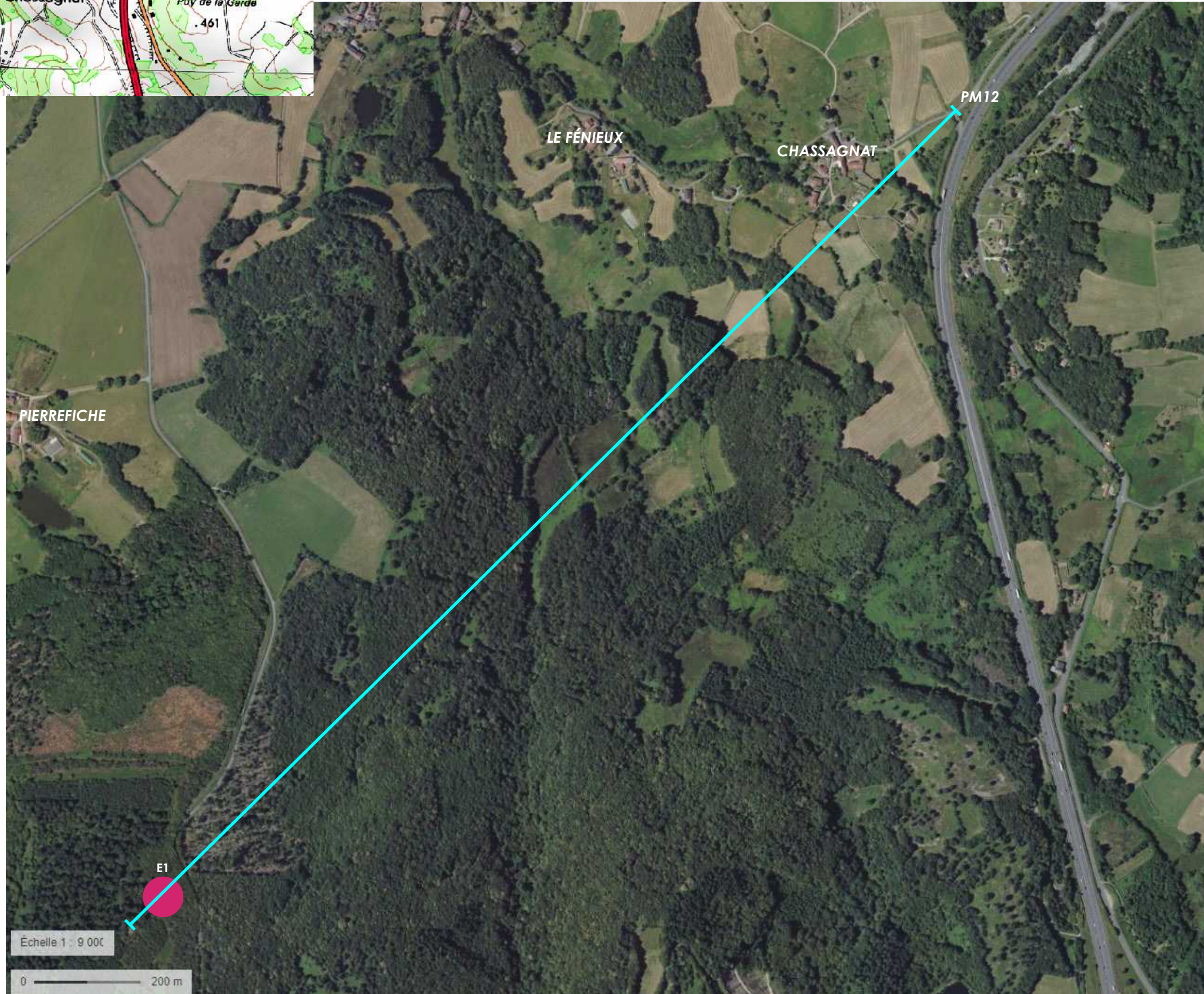


→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 12 - Chassagnat (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : depuis l'entrée est du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



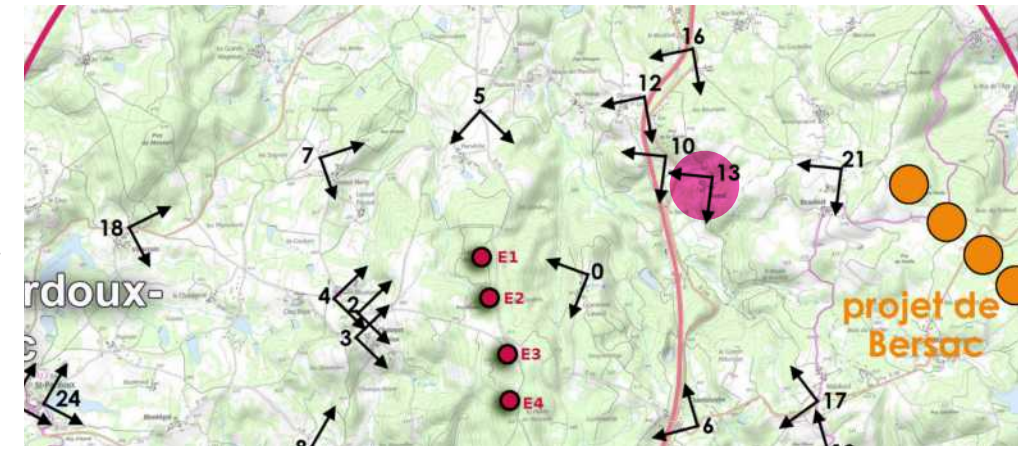


PM 13 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord-est du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau d'Avent s'inscrit dans la première couronne d'habitat en prise directe avec la zone de projet. Il s'inscrit dans un micro-paysage chahuté en arrière-plan de l'Autoroute A20. Le hameau est aussi desservi par la D220, axe secondaire. Le point de vue est pris depuis le nord-est du hameau.

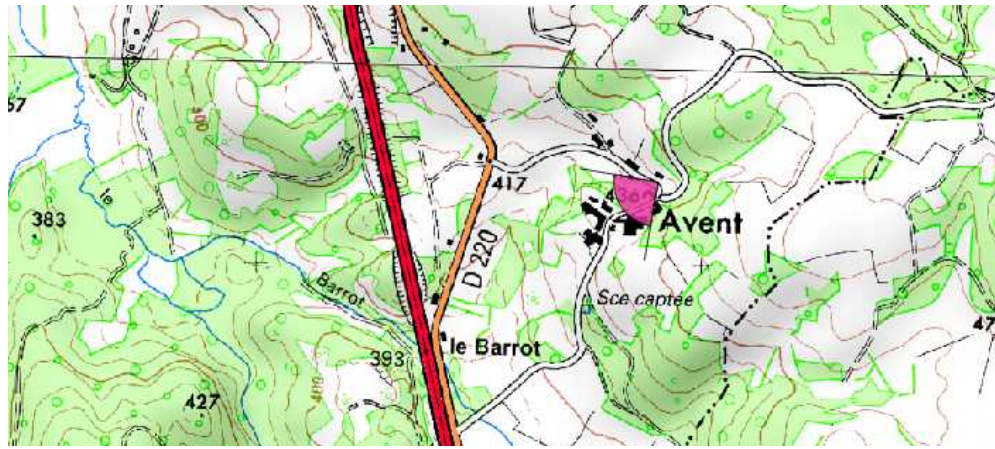
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge clairement de la ligne de crête où il est implanté (seule E1 n'est pas visible depuis ce point de vue - présence de filtre arboré). On peut constater un léger surplomb sur l'habitat. Pas d'interaction avec le contexte éolien.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Fort au regard de la prégnance des éoliennes sur la silhouette du bourg, à modéré du fait qu'il n'y ait pas de surplomb sur ce dernier. Pas de phénomène de densification.

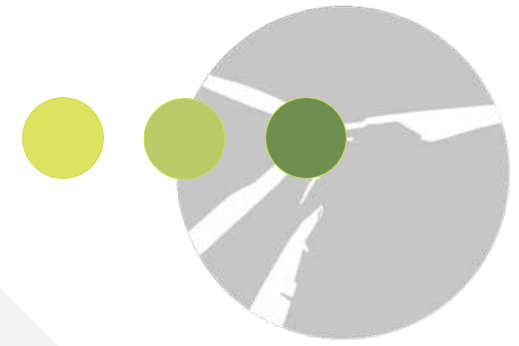


AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE





PM 13 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord-est du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
13	Avent	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°5'20.3748" E 1°21'44.2044	443,9	79	2368	24/7/18 10h14	-124,107



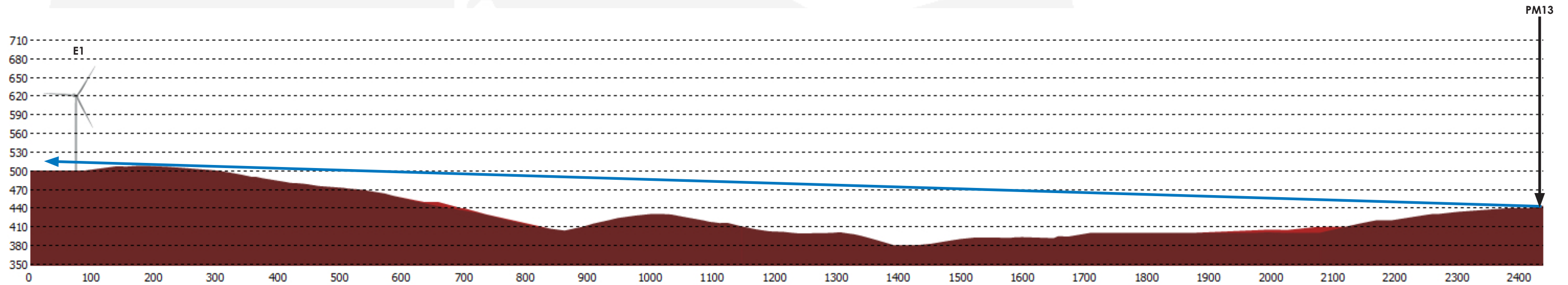
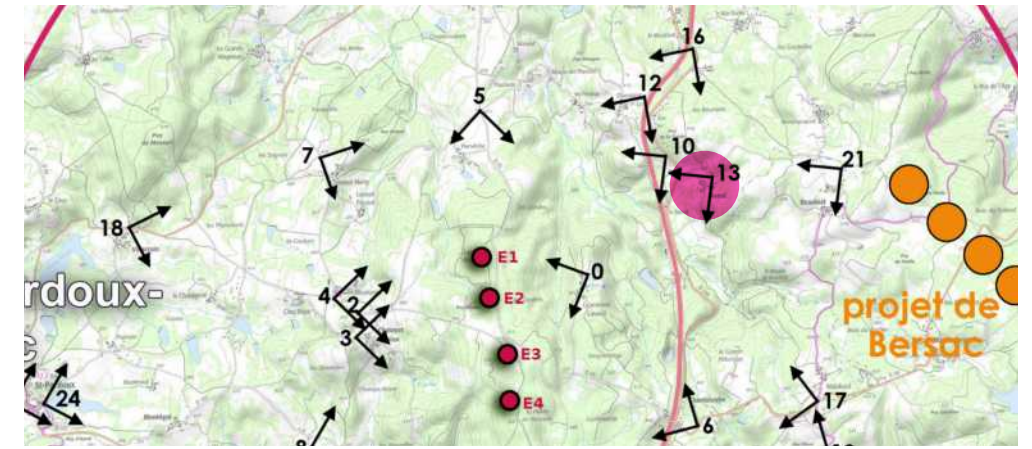


PM 13 - Avent (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord-est du hameau

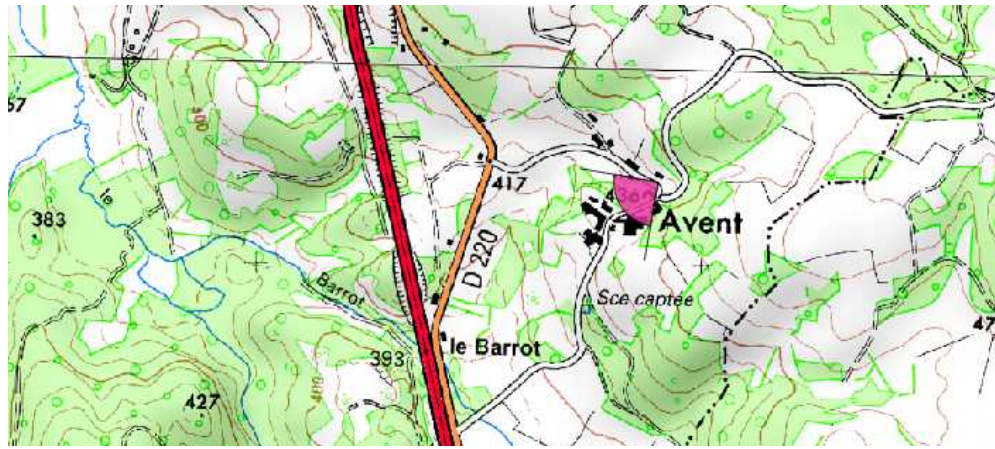
PROFIL DU POINT DE VUE

La coupe ci-dessous prend son point d'origine au niveau du point de vue et porte jusqu'à l'éolienne la plus proche du projet, c'est-à-dire E1 dans le cas présent. A noter que ce profil issu de windpro ne tient compte que du relief.

Comme le montre ce profil, le niveau de perception du projet est total depuis la traversée d'Avent. Si on regarde la photoaérienne page suivante, on peut voir que le paysage en interface est en grande partie boisé. Toutefois, ces filtres étant en contre-bas par rapport au point de vue et au projet, ils permettent peu d'atténuer la perception de celui-ci comme l'illustre le photomontage dans les pages précédentes. Seuls quelques arbres au premier plan offrent un filtre ponctuel sur une ou deux éoliennes.



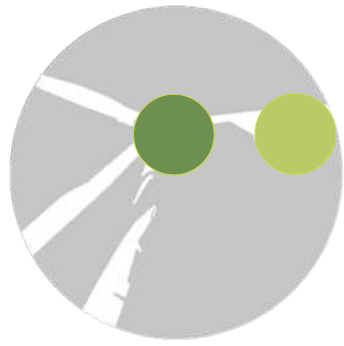
→ Flèche de visibilité sur base du relief seul



PM 13 - AVENT (hameau de Bessines-sur-Gartempe) : au nord-est du hameau

PROFIL DU POINT DE VUE



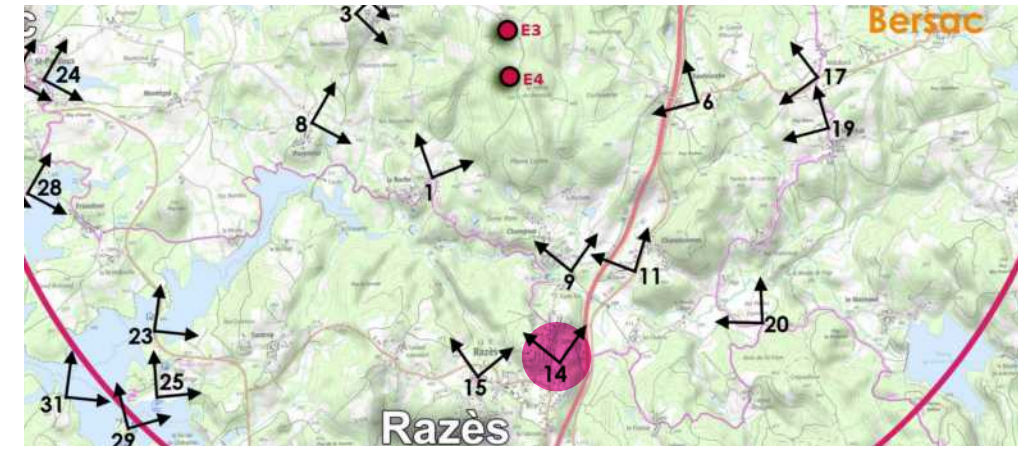


PM 14 - Razès : depuis la place centrale du bourg

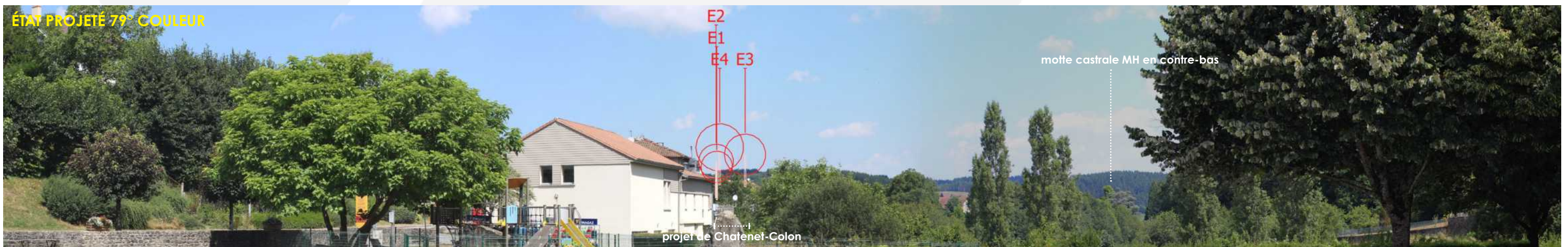
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le village de Razès se trouve au sud du projet. Il est desservi par l'A20 et la D44, des axes majeurs et secondaires du périmètre d'étude. La commune est aussi parcourue par le GRP des Monts d'Ambazac. La commune compte 4 édifices protégés au titre des Monuments Historiques. Plusieurs points de vue ont été pris sur la commune. Cette première vue est prise depuis la place centrale du bourg où passe le GRP et non loin de la motte castrale du Château.

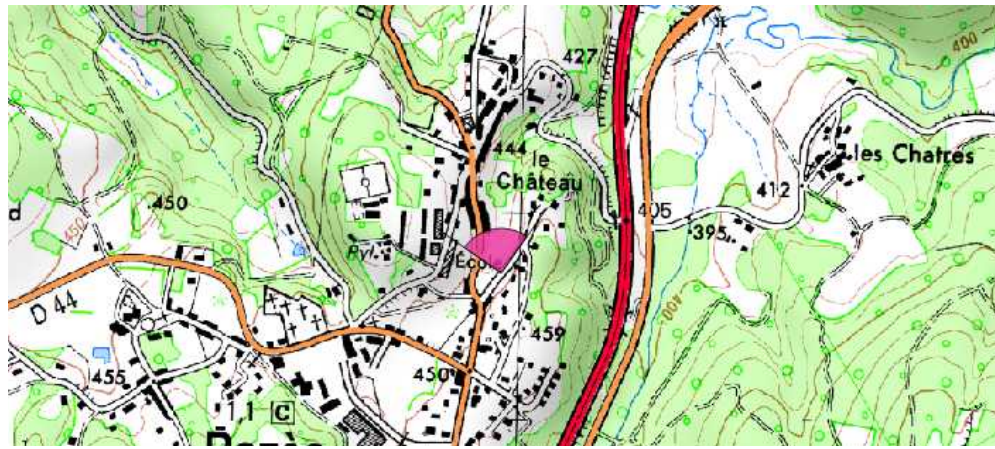
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge clairement de la ligne de crête où il est implanté. Depuis ce point de vue, le projet montre un faible étalement et ne génère pas de surplomb sur les éléments en avant-plan. Au regard de la position de la motte castrale en contre-bas, il n'est pas exclu que des interactions s'opèrent avec le projet.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré du fait qu'il n'y ait pas de surplomb constaté et au regard de la faible emprise visuelle du projet dans le panorama. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE, PATRIMOINE PROTÉGÉ ET TOURISME





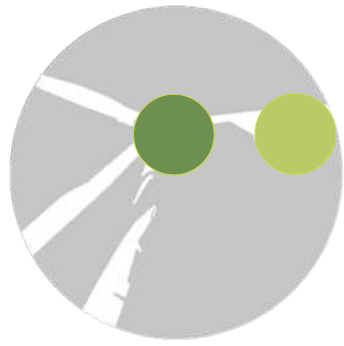
PM 14 - Razès : depuis la place centrale du bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
14	Razès	Razès	N 46°2'1.5792" E 1°20'45.7188	451,5	79	2780	24/7/18 11h20	-6,699



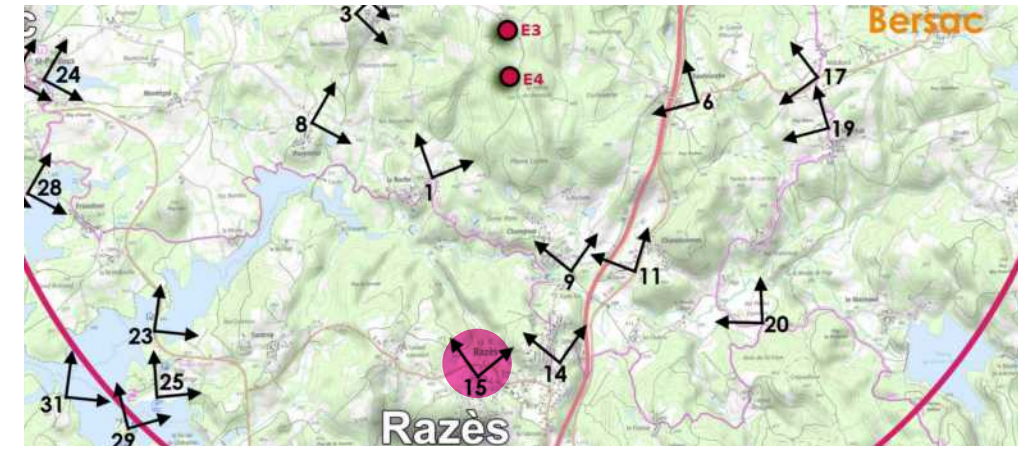


PM 15 - Razès : aux abords de l'église (MH)

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le village de Razès se trouve au sud du projet. Il est desservi par l'A20 et la D44, des axes majeurs et secondaires du périmètre d'étude. La commune est aussi parcourue par le GRP des Monts d'Ambazac. La commune compte 4 édifices protégés au titre des Monuments Historiques. Plusieurs points de vue ont été pris sur la commune. Cette deuxième vue est prise depuis le parvis de l'église (MH) qui est en partie tournée vers le projet.

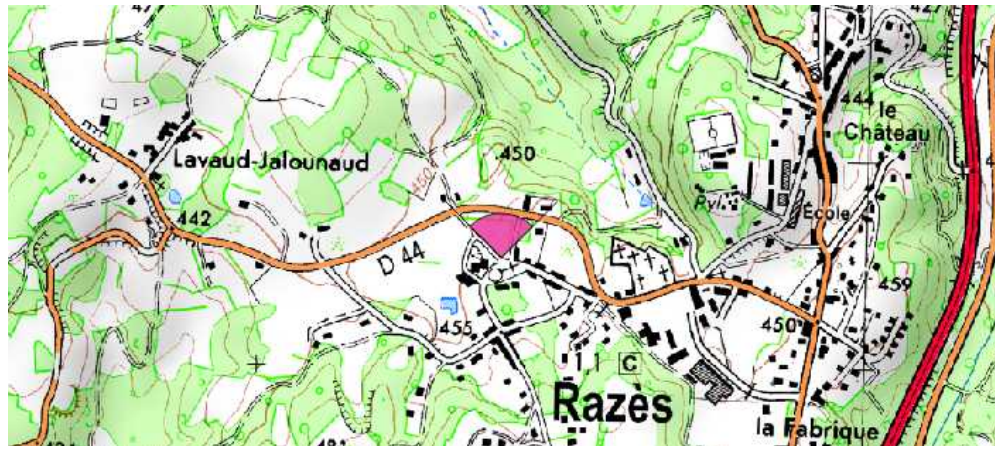
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est très partiellement visible (E4 principalement visible) et ne montre pas de phénomène de surplomb sur l'édifice depuis ce point de vue.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible au regard de la perception partielle du projet et des faibles interactions avec le patrimoine grâce aux filtres arborés présents en avant-plan du projet. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE, PATRIMOINE PROTÉGÉ ET TOURISME





PM 15 - Razès : aux abords de l'église (MH)



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
15	Razès - Eglise	Razès	N 46°1'58.53" E 1°20'9.6036	452,7	86,3	2876	24/7/18 8h16	7,212



E3 E4
projet de Chatenet-Colon

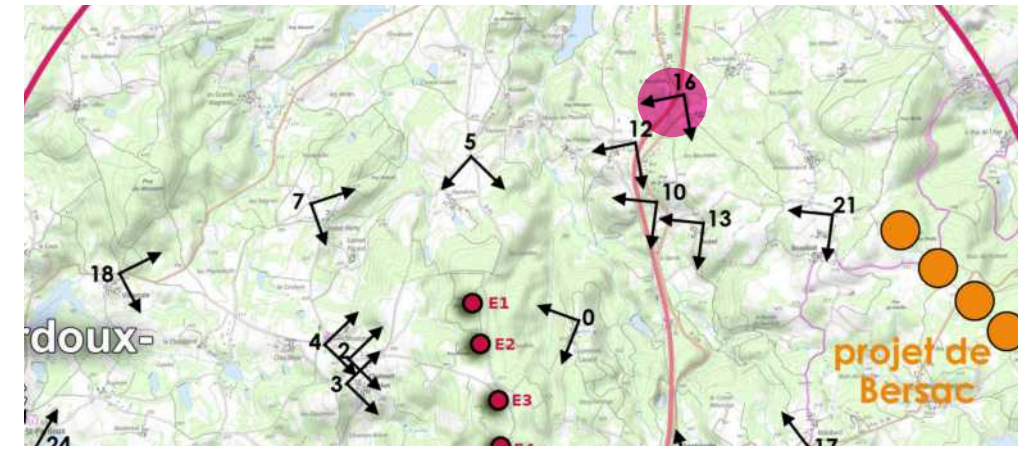


PM 16 - Le Mazataud (lieu-dit au sud de Bessines-sur-Gartempe) : au croisement de la D220/A20

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau du Mazataud se trouve au sud de Bessines-sur-Gartempe au croisement de l'A20 et de la D220. Cette dernière franchit l'A20 par un passage supérieur offrant une fenêtre en direction de l'autoroute et du projet.

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible (seule E3 émerge du point de vue) et ne montre pas d'interaction défavorable (infrastructures et filtres arborés limitant les vues sur les paysages environnants).

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible au regard de la perception partielle sans interaction sur les paysages environnants et au regard du caractère très ponctuel du point de vue. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET INFRASTRUCTURE MAJEURE

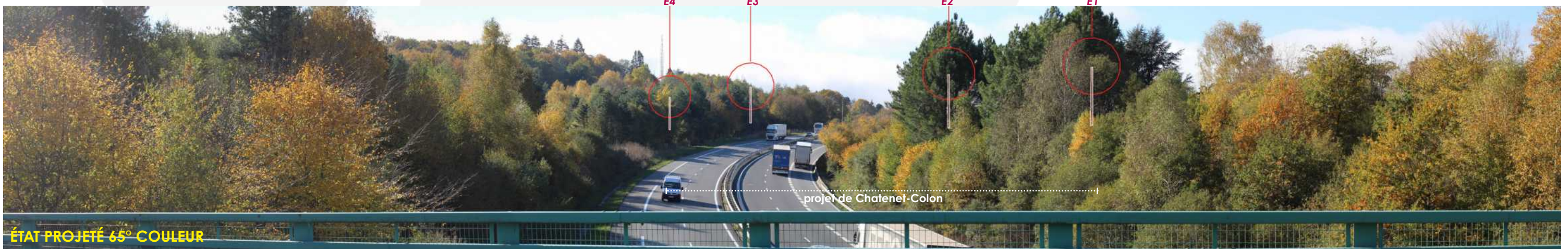


ÉTAT INITIAL 65°

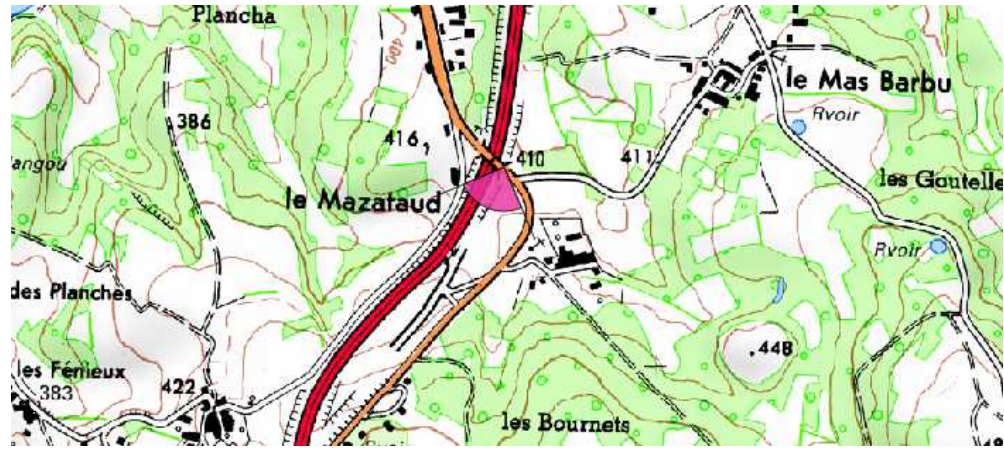


ÉTAT PROJÉTÉ 65°

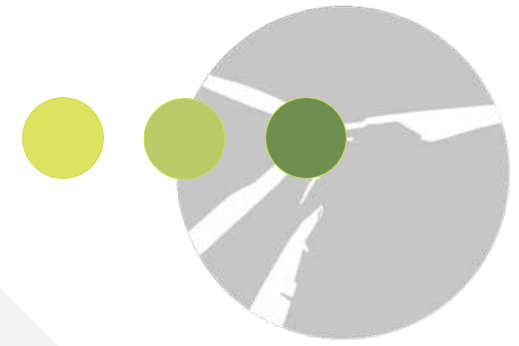
CADRAGE 50°



ÉTAT PROJÉTÉ 65° COULEUR



PM 16 - Le Mazataud (lieu-dit au sud de Bessines-sur-Gartempe) : au croisement de la D220/A20



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
16	D220/A20 au sud de Bessines	Bessines-Sur-Gartempe	N 46°5'20.3748" E 1°21'44.2044	406,8	65	2812	9/11/18 11h35	-148,309



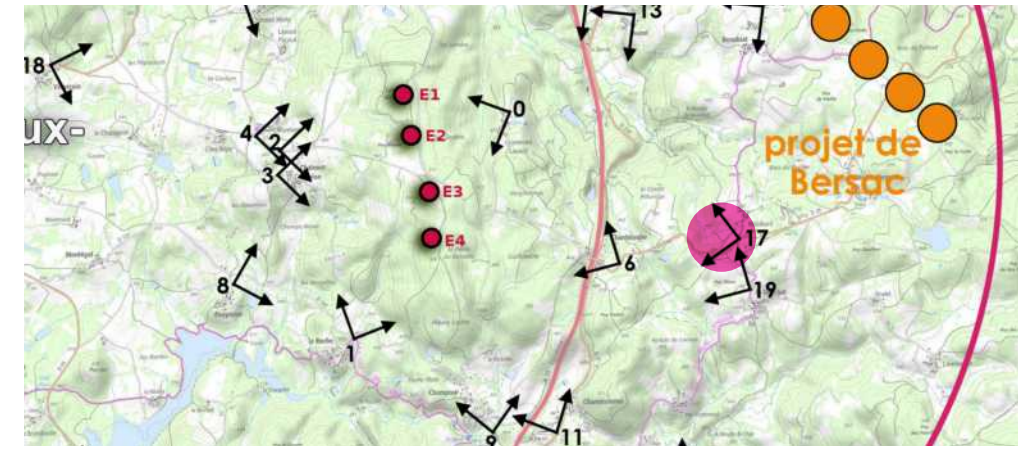


PM 17 - Malabard (hameau de Razès) : depuis la D28 au sud du hameau

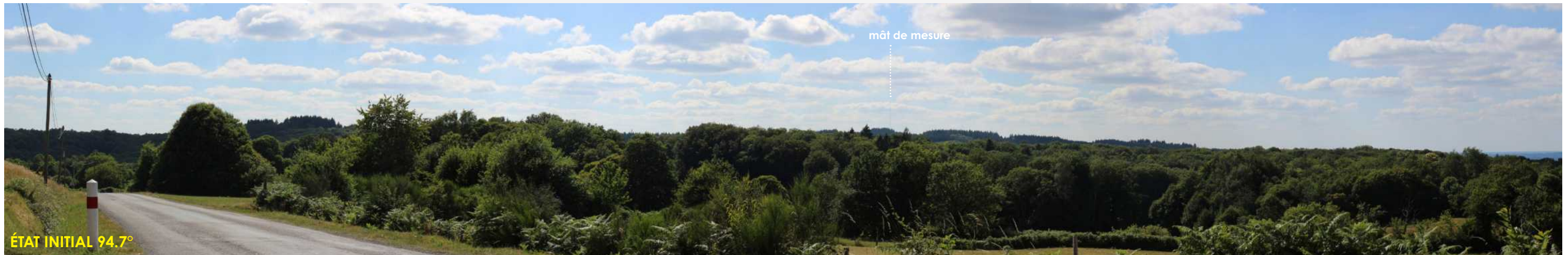
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Malabard se trouve à l'est de Razès, de l'autre côté de l'A20. Il est desservi par la D28, qui est dans l'axe du projet et il est aussi parcouru par le GRP des Monts d'Ambazac. Le point de vue est pris au sud du hameau au croisement de la D28 et du GRP.

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet émerge clairement de la ligne de crête sur laquelle il est implanté. Au regard de la distance au projet, il n'y a pas de risque de surplomb à attendre. De légères covisibilités s'opèrent avec le parc lointain de Roussac.

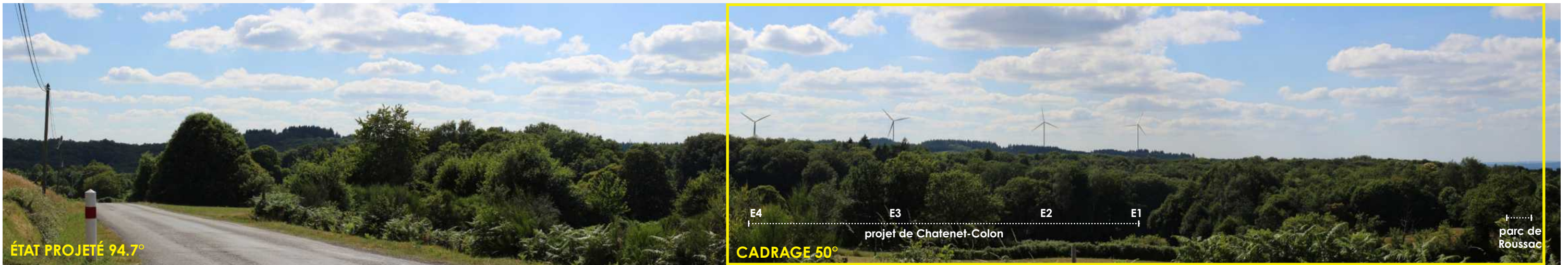
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Modéré au regard de la prégnance visuelle des éoliennes sans toutefois générer des interactions notables avec des éléments d'intérêt (couverture arborée atténuante). Pas de phénomène de densification (deux parcs visibles avec une grande respiration paysagère).



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET TOURISME

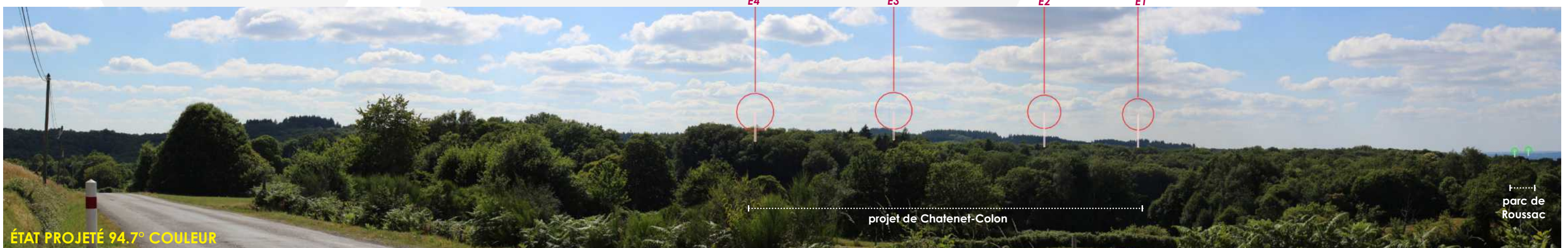


ÉTAT INITIAL 94.7°

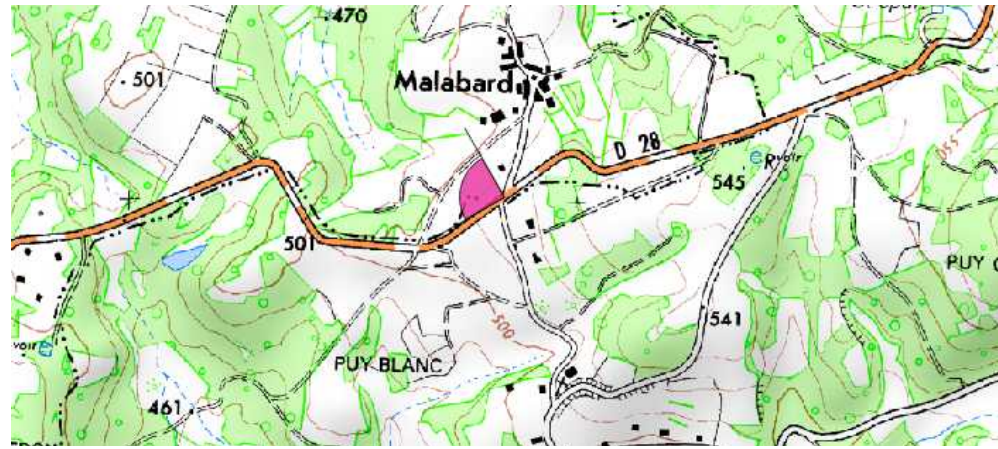


ÉTAT PROJETÉ 94.7°

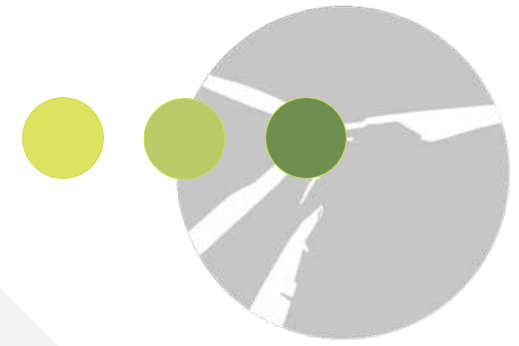
CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 94.7° COULEUR



PM 17 - Malabard (hameau de Razès) : depuis la D28 au sud du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
17	Malabard Sud	Razès	N 46°03'29.59" E 1°22'41.42	512,4	94,7	2958	11/7/18 16h20	-87,991



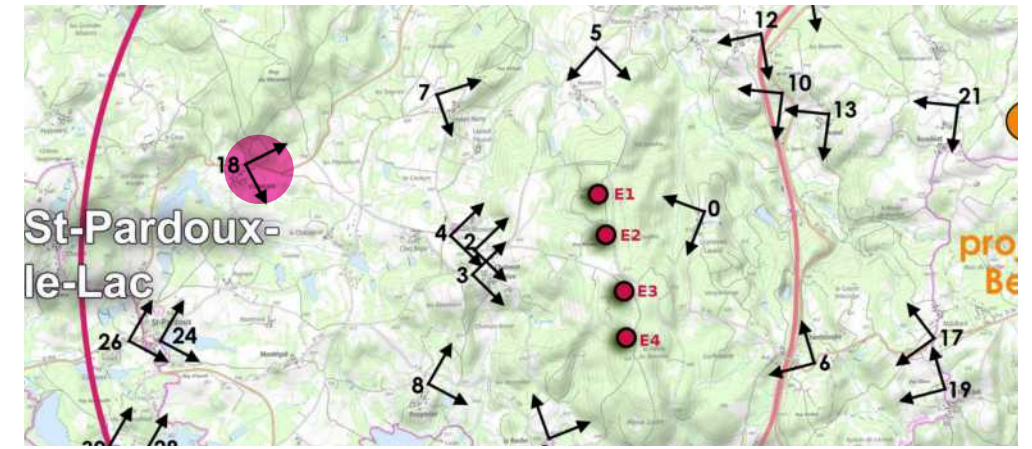


PM 18 - Villarcoin (hameau de St-Pardoux-le-Lac) : depuis la D27 à l'entrée nord du hameau

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau de Villarcoin se trouve au nord de St-Pardoux-le-Lac. Il est desservi par la D44, axe secondaire du périmètre d'étude. Depuis ce hameau, cet axe est orienté vers le projet et les paysages en interface jouent entre ouverture et fermeture.

RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est en grande partie visible en émergeant au-dessus des frondes boisées mais il ne génère pas de surplomb sur l'habitat situé au premier plan.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible au regard du recul du projet renforcé par la présence arborée aux franges du bourg. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUE : HABITAT PROCHE

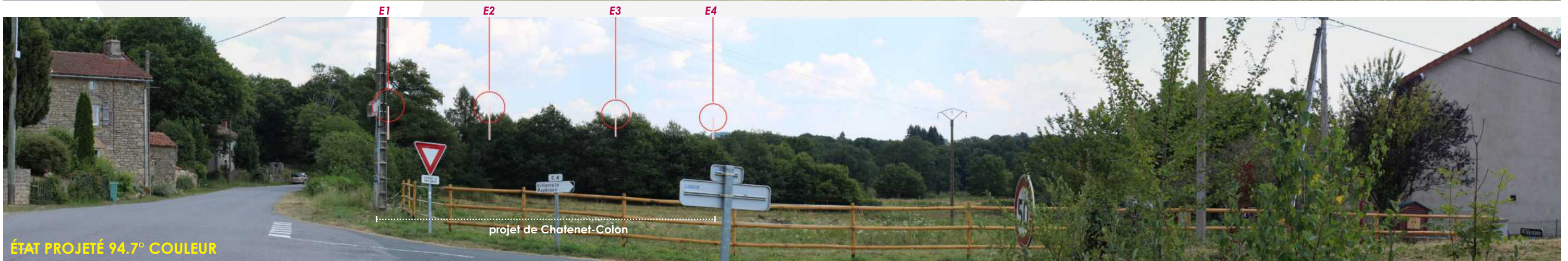


ÉTAT INITIAL 94.7°

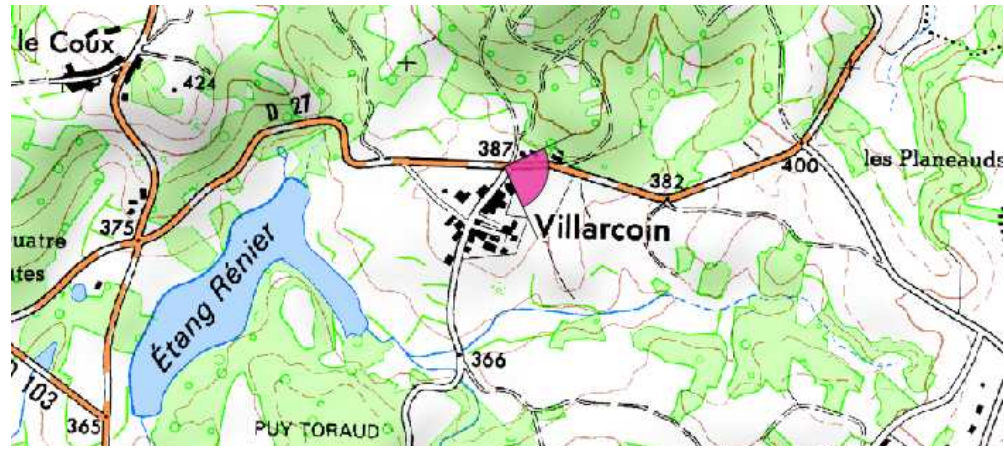


ÉTAT PROJETÉ 94.7°

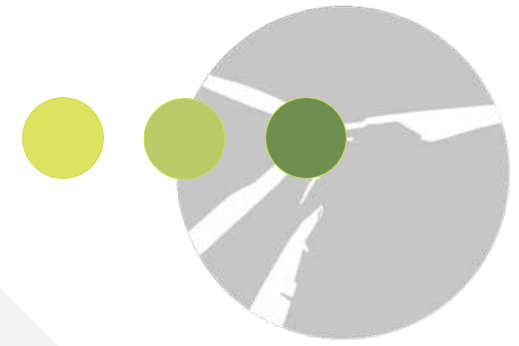
CADRAGE 50°



ÉTAT PROJETÉ 94.7° COULEUR



PM 18 - Villarcoin (hameau de St-Pardoux-le-Lac) : depuis la D27 à l'entrée nord du hameau



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV	Azimut
18	Villarcoin Nord	Saint-Pardoux	N 46°4'23.8872" E 1°17'32.3448	389,3	94,7	3418	24/7/18 14h16	118,461



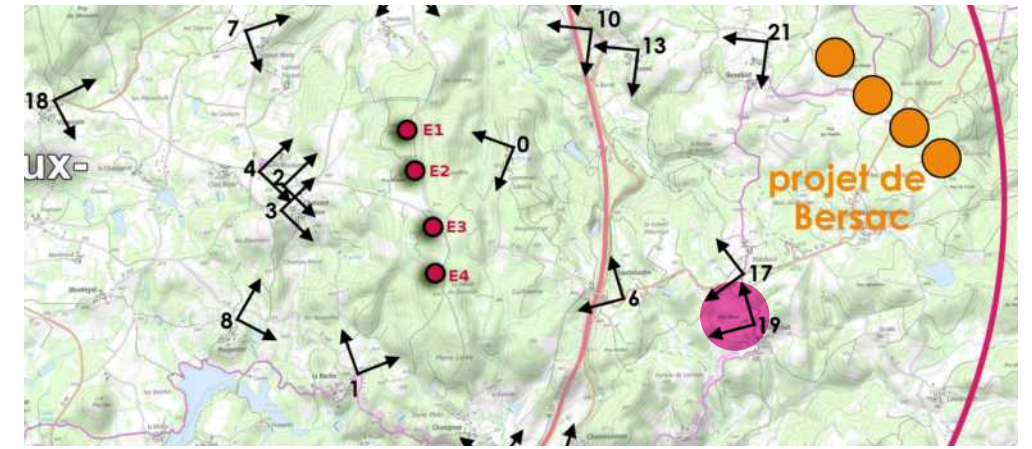


PM 19 - Le Neychat (hameau de Bersac-sur-Rivalier) : depuis le centre-bourg

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le hameau du Neychat se trouve au sud-ouest de Bersac-sur-Rivalier. Il est parcouru par le GRP des Monts d'Ambazac qui offre des points de vue vers la zone de projet depuis ce secteur.

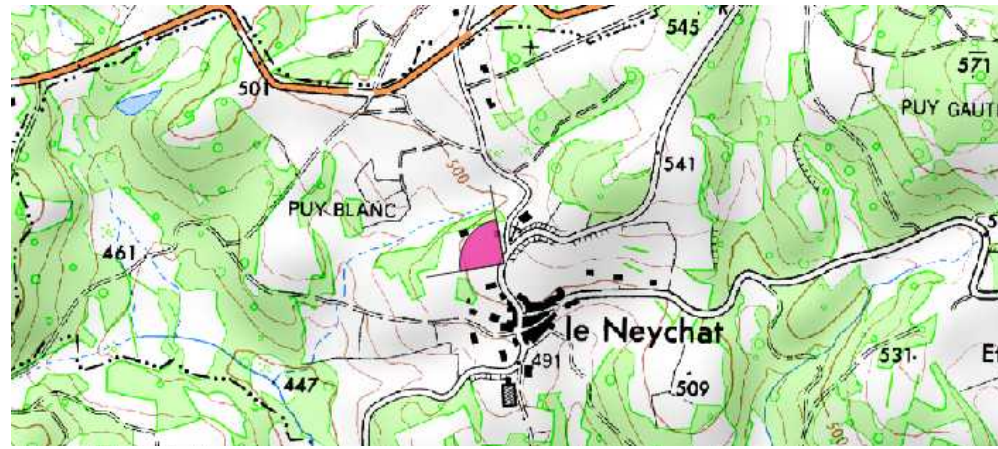
RAPPORTS AVEC LE CONTEXTE ET INTERACTIONS AVEC LE PATRIMOINE : Le projet est partiellement visible (E4 et E3 visibles) en émergeant au-dessus des frondes boisées mais au vu de sa distance et du contexte arboré en interface, il ne peut pas générer de surplomb sur l'habitat à proximité du point de vue.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE DENSIFICATION PAR L'ÉOLIEN : Faible au regard de la perception partielle et du recul du projet renforcés par la présence arborée au premier plan. Pas de phénomène de densification.



AIRE RAPPROCHÉE
THÉMATIQUES : HABITAT PROCHE ET TOURISME





PM 19 - Le Neychat (hameau de Bersac-sur-Rivalier) : depuis le centre-bourg



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

Numéro PM	Localisation du point de vue	Commune concernée	Coordonnées du point de vue	Altitude du PM (m)	Angles de champ (deg) :	Eol la plus proche (m) :	Date et heure de la PDV		Azimut
19	Le Neychat	Bersac-Sur-Rivalier	N 46°3'13.5792" E 1°22'46.5852	506,7	94,7	3111	24/7/18	10h36	-76,979

